



RAPPORT D'ANALYSE DES DONNEES MINIERES 2022

DCSOM



Agence nationale de la Statistique
et de la Démographie



COMITE DE REDACTION

PRESIDENT

Lamine DIOUF : Directeur du contrôle et de la surveillance des opérations minières (DCSOM)

MEMBRES

Fatou Laye Mbaye : Ingénieur statisticien économiste (BCN/ANSD)

Wouddou Dème KEÏTA : Economiste (CEP/MFB)

Fallou DIONE : Ingénieur statisticien économiste (DCSOM)

Modou DIOP : Ingénieur géologue (DCSOM)

Anna Badiane BADJI : Ingénieur Topographe (DCSOM)

Baye Daouda DIOP : Environnementaliste (DCSOM)

SOMMAIRE

LISTE DES TABLEAUX	5
LISTE DES FIGURES	6
AVANT PROPOS	7
CHIFFRES CLÉS DU SECTEUR	9
INTRODUCTION.....	10
METHODOLOGIE	11
I. INFORMATIONS RELATIVES AUX TITRES MINIERS	12
I.1 Informations sur les titres miniers du champ de collecte	13
I.2 Répartition des titres miniers selon le type	14
I.3 Répartition des superficies octroyées et rendues selon le titre	15
I.4 Répartition des superficies octroyées et rendues selon la région	16
II. INFORMATIONS RELATIVES AUX TRAVAUX MINIERS ET AUX RESSOURCES ET RESERVES	18
II.1 Informations relatives aux travaux miniers	18
II.2 Répartition des ressources et réserves selon le type et la substance.....	20
III. PRODUCTION DANS LE SECTEUR MINIER	23
III.1 Production de substances minières	23
III.2 Production de ciment, d'acide phosphorique, d'engrais et de clinker	29
III.3 Production d'électricité	30
IV. ANALYSE DES EXPORTATIONS DANS LE SECTEUR MINIER	31
IV.1 Répartition des exportations par substance.....	31
IV.2 Répartition des exportations des produits miniers par pays de destination	32
V. CHARGES DES ENTREPRISES DANS LE SECTEUR MINIER	33
V.1 Répartition des charges des entreprises minières.....	33
V.2 Répartition des charges selon le type de permis	35
V.3 Répartition des montants payés aux fournisseurs.....	37
V.4 Dépenses relatives aux travaux miniers	39
VI. EMPLOI DANS LE SECTEUR MINIER	41
VI.1 Répartition de la main d'œuvre selon le sexe.....	41
VI.2 Répartition de la main d'œuvre selon la catégorie.....	42
VI.3 Répartition de la main d'œuvre selon la nationalité	43
VI.4 Rémunération de la main d'œuvre	44
VII. REALISATIONS SOCIALES DES ENTREPRISES MINIERES	46
VII.1 Répartition des réalisations sociales selon le secteur bénéficiaire	46
VII.2 Répartition des réalisations sociales selon le type de bénéficiaire.....	47
VII.3 Répartition des réalisations sociales selon la localité.....	48
CONCLUSION	50
ANNEXE	51

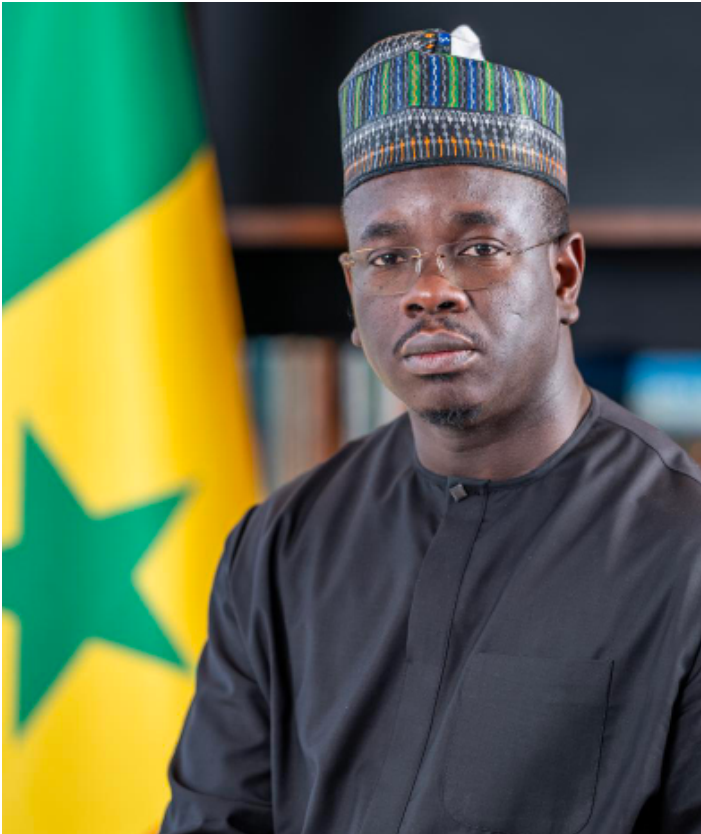
LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Répartition des titres miniers par région en 2022	13
Tableau 2 : Répartition des titres miniers par type en 2022.....	14
Tableau 3 : Répartition des titres miniers selon le type et par région en 2022.....	15
Tableau 4 : Superficies octroyées et rendues par type de titre minier (km ²).....	16
Tableau 5 : Répartition des surfaces octroyées et rendues par région en 2022.....	17
Tableau 6 : Répartition des linéaires de sondage par nature du titre minier.....	19
Tableau 7 : Répartition des linéaires de sondage selon le type	20
Tableau 8 : Ressources mesurées et réserves prouvées d'attapulgites (tonnes).....	20
Tableau 9 : Ressources et réserves de minéraux lourds	21
Tableau 10 : Ressources et réserves d'or en 2022	22
Tableau 11 : Production par substance (en tonnes).....	24
Tableau 12 : Production en valeur par substance (en milliards).....	26
Tableau 13 : Production totale et ventes au Sénégal en quantité (tonnes) et en valeur (milliards FCFA) : ciment, acide phosphorique, clinker et engrais.....	29
Tableau 14 : Répartition de la production d'électricité par type d'activité.....	30
Tableau 15 : Répartition des charges selon le type de titre en 2022.....	37
Tableau 16 : Répartition des montants payés aux fournisseurs locaux selon le type de titre minier en 2022 (en milliards FCFA).....	38
Tableau 17 : Répartition des montants payés aux fournisseurs étrangers selon le type de titre minier en 2022 (en milliards FCFA).....	39
Tableau 17 : Répartition des dépenses relatives aux travaux miniers (en milliers FCFA).....	40
Tableau 19 : La main d'œuvre utilisée dans le secteur minier selon le sexe	42
Tableau 20 : Rémunération des employés dans le secteur minier selon la catégorie en 2022 (en milliards FCFA).....	44
Tableau 21 : Répartition des réalisations sociales selon le département en 2022 (milliers FCFA).....	48

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Répartition des entreprises ayant fait des sondages selon le type en 2022	19
Figure 2 : Répartition de la production minière par région en 2022.....	27
Figure 3 : Produits minéraux vendus localement ou utilisés en consommation intermédiaire en 2022 (en millions FCFA).....	28
Figure 4 : Répartition des exportations par substance en 2022.....	31
Figure 5 : Répartition des exportations des produits miniers par pays en 2022.....	32
Figure 6 : Structure des charges en 2022 (en milliards FCFA).....	33
Figure 7 : Structure des achats selon le type en 2022 (en milliards FCFA).....	34
Figure 8 : Structure des matières combustibles selon le type en 2022 (en milliards FCFA).....	35
Figure 9 : Structure des charges selon le type de titre minier en 2022.....	35
Figure 10 : Charges selon le type de titre minier en 2022.....	37
Figure 11 : Répartition de la main d'œuvre utilisée dans le secteur minier selon le sexe	41
Figure 12 : Répartition de la main d'œuvre utilisée dans le secteur minier selon la catégorie (en %) en 2022.....	42
Figure 13 : Structure de la main d'œuvre selon la nationalité en 2022.....	43
Figure 14 : Structure de la main d'œuvre selon la nationalité par catégorie 2022.....	43
Figure 15 : Répartition des salaires mensuels par tête dans le secteur minier selon la catégorie en 2022 (FCFA).....	45
Figure 16 : Réalisations sociales selon le secteur bénéficiaire en 2022 (en milliards FCFA).....	46
Figure 17 : Répartition des réalisations sociales selon le type de bénéficiaire en 2022 (milliards FCFA).....	47

AVANT PROPOS



M. Birame Soulèye DIOP

Ministre de l'Énergie, du Pétrole et des Mines

Chères lectrices, chers lecteurs,

Le secteur des mines suscite beaucoup d'intérêt et de nombreux projets sont en développement. L'Etat du Sénégal a renforcé le secteur minier à travers un arsenal juridique fort et un contrôle accru des opérations minières.

En outre, en collaboration avec l'ANSD, la Direction du Contrôle de la Surveillance et de Opérations minières (DCSOM) publie chaque année un rapport qui synthétise des données statistiques fiables et actuelles sur les productions, les exportations des substances minérales, l'emploi ainsi que les réalisations sociales dans le but de répondre aux besoins des utilisations. En sus, ces informations permettront aux décideurs et autorités de mieux planifier et suivre l'évolution de l'activité minière.

Ce présent rapport est consacré aux données de l'exercice 2022.

Cette publication, qui est devenue une tradition au sein du ministère de l'Énergie, du Pétrole et des Mines, contribue à une meilleure connaissance du secteur minier dans ses différentes activités.

Le secteur minier constitue une source importante de recettes et participe activement au développement économique de notre pays. Cependant, plusieurs défis sont à relever notamment une répartition équitable de ses retombées économiques. Compte tenu de leur caractère limité, l'exploitation des ressources naturelles devrait, à travers ses retombées, constituer un important levier de diversification de nos économies. L'Etat du Sénégal encourage la valorisation des produits extraits par l'amélioration de la chaîne de valeur des mines avec l'industrialisation et la transformation locale, et l'affectation des bénéfices issus du secteur minier au développement d'autres secteurs sociaux ou d'activités, éducation, santé, infrastructures, transports, etc.

Chers lecteurs, ce rapport traite en détail, les ressources et réserves minières, les niveaux de productions des sociétés minière, les exportations, les emplois créés ainsi que les dépenses sociales réalisées dans le secteur minier.

Le Sénégal dispose d'une géologie favorable au développement du secteur minier. Les données de ce rapport montrent une bonne tenue de la production minière tirée par les performances du secteur aurifère en liaison avec la hausse des prix mondiaux de l'or. Le rapport démontre également la résilience du secteur dans un environnement mondial affecté par différentes crises. L'analyse des données statistiques du présent rapport permettra d'avoir une visibilité des activités minières et de définir une meilleure orientation des politiques publiques dans le secteur minier.

Je tiens à remercier vivement tous ceux qui ont contribué, de près ou de loin, à l'élaboration du présent rapport, particulièrement, le Ministère en charge de l'Economie, du Plan et de la Coopération à travers l'Agence nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) et toutes les entreprises minières qui ont bien voulu répondre aux questionnaires.

Le Ministère de l'Energie, du Pétrole et des Mines, soucieux de la qualité et de la fiabilité des données, reste ouvert à toutes les formes d'observations et de suggestions susceptibles d'améliorer les prochaines éditions.

CHIFFRES CLÉS DU SECTEUR

VARIABLES CARACTERISTIQUES	UNITES	CHIFFRES		
		2021	2022	2022/2021 (%)
Production totale en valeur	milliards FCFA	1 507,7	1 907,3	26,5
Production substances minières	milliards FCFA	816,1	965,7	18,3
Valeur des Exportations	milliards FCFA	685,9	796,4	16,1
Charges	milliards FCFA	932,1	1 310,2	40,6
Montant total payé aux fournisseurs	milliards FCFA	1 149,7	1 273,2	10,7
Dont montant payé aux fournisseurs locaux	milliards FCFA	342,8	398,6	16,3
Superficie octroyée	Km ²	23 140	24 347,6	5,2
Linéaire de sondage	Mètres	93 833	155 791	66,0
Autoproduction électricité en quantité	GWH	353	377,0	6,8
Autoproduction électricité en valeur	milliards FCFA	34,2	40,9	19,6
Effectif de la main d'œuvre	personne	11 213	11 935	6,4
Effectif de la main d'œuvre de nationalité sénégalaise	personne	10 784	11 496	6,6
Masse salariale	milliards FCFA	101,0	108,3	7,2
Masse salariale payée à la main d'œuvre de nationalité sénégalaise	milliards FCFA	78, 0	82,5	5,8
Réalisations sociales	milliards FCFA	4,6	7,3	58,7

¹ Hors ciment, acide phosphorique, clinker et engrais

INTRODUCTION

L'économie mondiale est marquée en 2022 par la crise russo-ukrainienne et ses effets sur les marchés des produits de base, notamment les chaînes d'approvisionnement et les conditions de financement. Ces tensions ont eu des répercussions sur l'inflation mondiale.

La transmission de la hausse des prix mondiaux a provoqué une forte pression inflationniste sur l'économie sénégalaise qui s'est matérialisée par une évolution du niveau général des prix de 9,4%. Ce renchérissement des prix a ralenti la croissance économique du pays qui s'est établie à 3,8% en 2022 en dépit du bon comportement du secteur tertiaire. La contribution du secteur extractif au PIB est ressortie à 5,2%

En terme de valeur, le secteur minier a profité de la hausse des prix des substances minières au niveau mondial malgré la baisse en volume des substances extraites.

La forte capacité d'exportation du secteur minier fait de ce dernier un des moteurs actuels de la croissance de l'économie sénégalaise en attendant la production future des hydrocarbures. Avec une production de substances minérales estimée à 965,7 milliards FCFA en 2022 et une main d'œuvre de 11 935 individus, les activités minières contribuent de manière importante à l'ambition d'émergence du Sénégal.

A cet égard, une collecte administrative des données sur le secteur minier au Sénégal a été réalisée auprès des entreprises exerçant dans les activités extractives en 2022.

Ce présent rapport récapitule l'ensemble des statistiques minières allant de l'octroi des titres jusqu'à la vente des produits en prenant en compte les questions relatives à la production, à l'emploi, aux superficies, aux charges et réalisations sociales.

METHODOLOGIE



Cette partie présente la démarche méthodologique qui a guidé l'élaboration de ce rapport. Le champ couvre des détenteurs de titres miniers notamment de permis de recherche, de concessions minières, de permis d'exploitation, de petites mines et de carrières privées permanentes. Les données de 2022 ont été collectées à l'aide de formulaires transmis par la DCSOM.

Les informations recueillies concernent notamment les titres miniers, les travaux d'exploration et d'exploitation, les données de production, les exportations, l'autoproduction d'électricité, la main d'œuvre, les charges, les dépenses relatives aux travaux miniers, les investissements et les réalisations sociales.

Les données collectées auprès des entreprises minières ont été centralisées au

niveau de la base de données dénommée STATMINES avant d'être apurées et analysées par une équipe multidisciplinaire composée de statisticien-économistes, de géologues et d'environnementalistes.

Des corrections ont été apportées en utilisant les données disponibles dans la base de données du Cadastre minier², des procès-verbaux et arrêtés de vérification des redevances minières mais également par l'exploitation des états financiers des entreprises. Pour les autres informations manquantes ou jugées atypiques, les points focaux ont été recontactés pour complément d'informations.

Ce rapport est le produit de l'analyse et de l'exploitation des données traitées et validées par le comité technique.

² Cadastre minier est une plateforme connectée à un système d'information géographique permettant de centraliser toutes les informations relatives aux titres miniers, y compris la représentation cartographique, les détails sur les autorisations, les dates d'échéance, les obligations réglementaires, les travaux d'exploration, les rapports géologiques, etc.

I. INFORMATIONS RELATIVES AUX TITRES MINIERS

Le Code minier en vigueur actuellement au Sénégal est la loi n° 2016-32 du 8 novembre 2016 portant Code minier. Cette loi établit un cadre juridique pour l'attribution et la gestion des titres miniers au Sénégal. Il est à noter aussi que certains titres miniers sont régis par la loi n° 2003-36 du 24 novembre 2003 portant Code minier et la loi no 88-06 du 26 août 1988 portant Code minier.

Ainsi, il existe différents types de titres miniers au Sénégal, notamment :

- les permis de recherche minière : ces titres autorisent le titulaire à effectuer des travaux de recherche minière sur une superficie donnée pour une durée maximale de (04) ans et renouvelable deux fois pour une durée de (03) ans chacun.
- les concessions minières : ces titres sont attribués conformément aux dispositions réglementaires, pour l'exploitation des gisements prouvés mis en évidence dans une étude de faisabilité et dont le développement et l'exploitation nécessitent de gros investissements.
- les permis d'exploitation minière : ces titres autorisent le titulaire à extraire les substances minérales trouvées dans la zone spécifiée pour une durée minimum de cinq (05) ans et n'excédant pas vingt (20) ans, renouvelable jusqu'à l'épuisement des réserves.
- les autorisations d'exploitation de petite mine : ces titres autorisent le titulaire à extraire les substances minérales trouvées dans la zone spécifiée et dont le périmètre est de forme carrée ou rectangulaire et de superficie n'excédant pas cinq cent (500) hectares. La durée d'exploitation est de cinq (05) ans, renouvelable jusqu'à l'épuisement des réserves.
- les semi-mécanisées : ces titres autorisent le titulaire à extraire les substances de mines provenant de gîtes primaires ou secondaires affleurants ou sub-affleurants. Le périmètre objet de l'exploitation minière semi-mécanisée est de forme carrée ou rectangulaire et de superficie n'excédant pas cinquante (50) hectares. L'autorisation d'exploitation minière est accordée pour une durée n'excédant pas trois (3) ans et constitue un bien meuble.
- les autorisations de carrières privées : ces titres autorisent le titulaire à extraire des substances minérales non métalliques (tels que le sable, le gravier, les argiles, etc.) dans une zone spécifiée pour une durée maximale de cinq (05) ans. Les carrières privées sont dites temporaires si la durée de l'exploitation ne dépasse pas un (01) an, renouvelables une seule fois, et permanentes lorsque la durée d'exploitation dépasse un (01) an renouvelables dans les mêmes formes, une ou plusieurs fois, pour une période maximale de cinq (05) ans chaque fois. Les carrières peuvent être ouvertes aussi bien sur le domaine public que sur le domaine privé.

I.1 Informations sur les titres miniers du champ de collecte

En 2022, les données de 76 entreprises ont été collectées. Ces entités possèdent au total 121 titres miniers répartis dans 09 régions du Sénégal. Comparé à 2021, le nombre de titres a augmenté de 05 titres. L'analyse de leur répartition par région montre que Thiès concentre 54,5% des titres miniers en 2022, alors que Saint Louis, Kolda et Dakar comptent chacune 01 titre minier.

Par ailleurs, le tableau 1 met en exergue une constance du nombre de titre dans toutes les régions à l'exception de Kédougou où le nombre passe de 29 en 2021 à 34 titres en 2022, soit une progression de 17,2%.

Tableau 1 : Répartition des titres miniers par région en 2022

Région	2021	2022
THIES	66	66
KEDOUGOU	29	34
TAMBACOUNDA	7	7
DIOURBEL	5	5
MATAM	3	3
LOUGA	3	3
SAINT-LOUIS	1	1
KOLDA	1	1
DAKAR	1	1
TOTAL	116	121

Source : DCSOM, 2022

I.2 Répartition des titres miniers selon le type

La répartition selon le type de titre montre une dominance des carrières représentant 38,8% des titres octroyés. Parmi ces derniers, 93,6% sont localisés dans la région de Thiès et le reste soit 6,4% se trouve au niveau de la région de Tambacounda.

Les carrières sont suivies par les permis de recherche qui sont au nombre de 40, occupant une proportion de 33,1% dont 67,5% sont localisés au niveau de la région de Kédougou et autorisent leur détenteur à la recherche d'or.

Les concessions minières occupent la troisième position avec 19,0%, soit 23 titres. Parmi ces titres, 78,3% (18 titres) se trouvent dans la région de Thiès, 13,0% (03 titres) à Kédougou, 4,3% (01 titre) à Matam et 4,3% (01 titre) à Dakar.

Les petites mines et les permis d'exploitation sont les titres les moins représentés avec respectivement (06) titres (5,0%) et (05) titres (4,1%) en 2022.

Tableau 2 : Répartition des titres miniers par type en 2022

Nature	Nombre	%
Carrières	47	38,8
Permis de recherche	40	33,1
Concession minière	23	19,0
Petite Mine	6	5,0
Permis d'exploitation	5	4,1
TOTAL	121	100

Source : DCSOM, 2022

Tableau 3 : Répartition des titres miniers selon le type et par région en 2022

Région	Carrière Privée permanente	Concession minière	Permis d'exploitation	Permis de recherche	Petite mine	Total
Dakar	0	1	0	0	0	1
Diourbel	0	0	1	4	0	5
Kédougou	0	0	3	27	1	34
Kolda	0	0	0	1	0	1
Louga	0	0	0	3	0	3
Matam	0	1	0	2	0	3
Saint-Louis	0	0	0	0	1	1
Tambacounda	3	0	0	2	2	7
Thiès	44	18	1	1	2	66
Total	47	23	5	40	6	121

Source : DCSOM, 2022

I.3 Répartition des superficies octroyées et rendues selon le titre

La superficie totale qu'occupent les titres miniers en 2022 est de 24 347,6 km² contre 23 140,0 km² en 2021, soit une augmentation de 5,1%. Les permis de recherche représentent le type de titre minier ayant la plus grande surface octroyée avec 22 060,5 km², soit 90,5% de la superficie totale. Les concessions minières occupent quant à elles 7,6%, soit 1 858,5 km². Les permis d'exploitation, les carrières et les petites mines représentent respectivement 1,6%, 0,1% et 0,1% des superficies octroyées.

La superficie totale rendue en 2022 est de 6 558,6 km². Elle concerne généralement les zones réhabilitées ou celles qui ont été rendues lors du renouvellement de permis de recherche. En 2022, la quasi-totalité de la superficie rendue, (98,4%), provient des renouvellements de permis de recherche, soit 6 451,9 km².

³ La superficie rendue correspond à la somme des superficies rendues par les entreprises minières par année.

Tableau 4 : Superficies octroyées et rendues par type de titre minier (km²)

Type de titre minier	Superficie octroyée		Superficie rendue	
	Km ²	%	Km ²	%
Carrières	16,6	0,1%	0,015	0,0%
Concessions minières	1 858,5	7,6%	2,16	0,03%
Permis d'exploitation	386,6	1,6%	102,0	1,6%
Permis de recherche	22 060,5	90,6%	6 451,9	98,4%
Petite mine	25,4	0,1%	2,6	0,04%
TOTAL	24 347,6	100%	6 558,6	100%

Source : DCSOM, 2022

I.4 Répartition des superficies octroyées et rendues selon la région

Les régions de Kédougou et de Louga enregistrent près de 50% de la superficie octroyée, avec respectivement 6 194,9 km² et 5 932,0 km². Cela s'explique par le fait que la région de Kédougou dispose de plusieurs permis de recherche d'or. Avec 21,7% des superficies octroyées, soit 5 280,8 km², la région de Matam occupe la troisième place. Elle est suivie par les régions de Kolda et de Diourbel, ayant respectivement 2 645,0 km² (10,9%) et 2 600,0 km² (10,7%) des surfaces octroyées.

Les régions de Thiès et de Tambacounda viennent ensuite, avec des superficies octroyées s'élevant respectivement à 1 352,0 km² et à 333,9 km².

Les régions de Dakar et de Saint-Louis avec 4,5 km² chacune ont les superficies octroyées les plus petites.

En termes de superficie rendue, la région de Kolda a la part la plus importante avec 2 520,0 km² (38,4%), suivie des régions de Louga avec 1 646,1 km² (25,1%), de Matam avec 1 158,0 km² (17,7%) et de Kédougou avec 783,8 km² (12,0%).

La superficie rendue par les titres miniers localisés dans la région de Diourbel s'établit à 381,0 km², soit 5,8% de la superficie totale rendue. Concernant la région de Thiès, une superficie de 2,2 km² a été rendue.

Tableau 5 : Répartition des surfaces octroyées et rendues par région en 2022

Type de titre minier	Superficie octroyée		Superficie rendue	
	Km ²	%	Km ²	%
Dakar	4,6	0,0%	0,0	0,0%
Diourbel	2 600,0	10,7%	381,0	5,8%
Kédougou	6 194,9	25,4%	783,8	12,0%
Kolda	2 645,0	10,9%	2 520,0	38,4%
Louga	5 932,0	24,4%	1 646,1	25,1%
Matam	5 280,8	21,7%	1 158,0	17,7%
Saint-Louis	4,6	0,0%	2,6	0,04%
Tambacounda	333,9	1,4%	65,0	1,0%
Thiès	1 352,0	5,6%	2,2	0,03%
TOTAL	24 347,7	100%	6 558,6	100%

Source : DCSOM, 2022

II. INFORMATIONS RELATIVES AUX TRAVAUX MINIERS ET AUX RESSOURCES ET RESERVES



Les travaux miniers concernent la géochimie, la cartographie, les tranchées, les sondages et les levées géophysiques. Ils ont pour finalité la découverte de gisement économiquement exploitable. L'analyse des données issues des travaux miniers, permet d'une part, d'évaluer l'investissement minier réalisé, d'assurer le suivi des engagements de travaux et de dépenses des titulaires de titres miniers et d'autre part, elle donne un aperçu sur les opportunités de sous-traitance dans le secteur minier pour fournisseurs (locaux et étrangers).

Les ressources minérales sont des concentrations ou des occurrences de substances solides d'intérêt économique présentes dans

l'écorce terrestre. Elles peuvent être trouvées à différentes profondeurs et dans différents types de formations géologiques.

Les réserves minérales, quant à elles, désignent la partie des ressources minérales qui est économiquement exploitable. Cela signifie que ces ressources ont été évaluées et démontrées par des études techniques, y compris des études de faisabilité, pour déterminer leur viabilité économique. Les réserves minérales sont généralement mesurées ou indiquées par des méthodes d'exploration et de modélisation et sont considérées comme étant suffisamment fiables pour justifier des investissements dans l'extraction et la production.

II.1 Informations relatives aux travaux miniers

II.1.1 Informations sur les sondages

Les différents types de sondage réalisés par les entreprises du périmètre de collecte sont : Aircore, Carotté (DD : Diamond Drill), destructif, forage par roto-percussion à l'air (RAB), reverse circulation (RC) et tarière.

L'analyse des données montre qu'en 2022, 36 entreprises ont effectué des travaux de sondage contre 35 en 2021.

La répartition des sondages selon la nature du titre minier en 2022, montre que parmi ces 36 entreprises, 25 sont titulaires de permis de recherche et 05 de concessions minières. Pour les petites mines et les carrières seules 03 ont effectué des sondages.

Tableau 6 : Répartition des linéaires de sondage par nature du titre minier

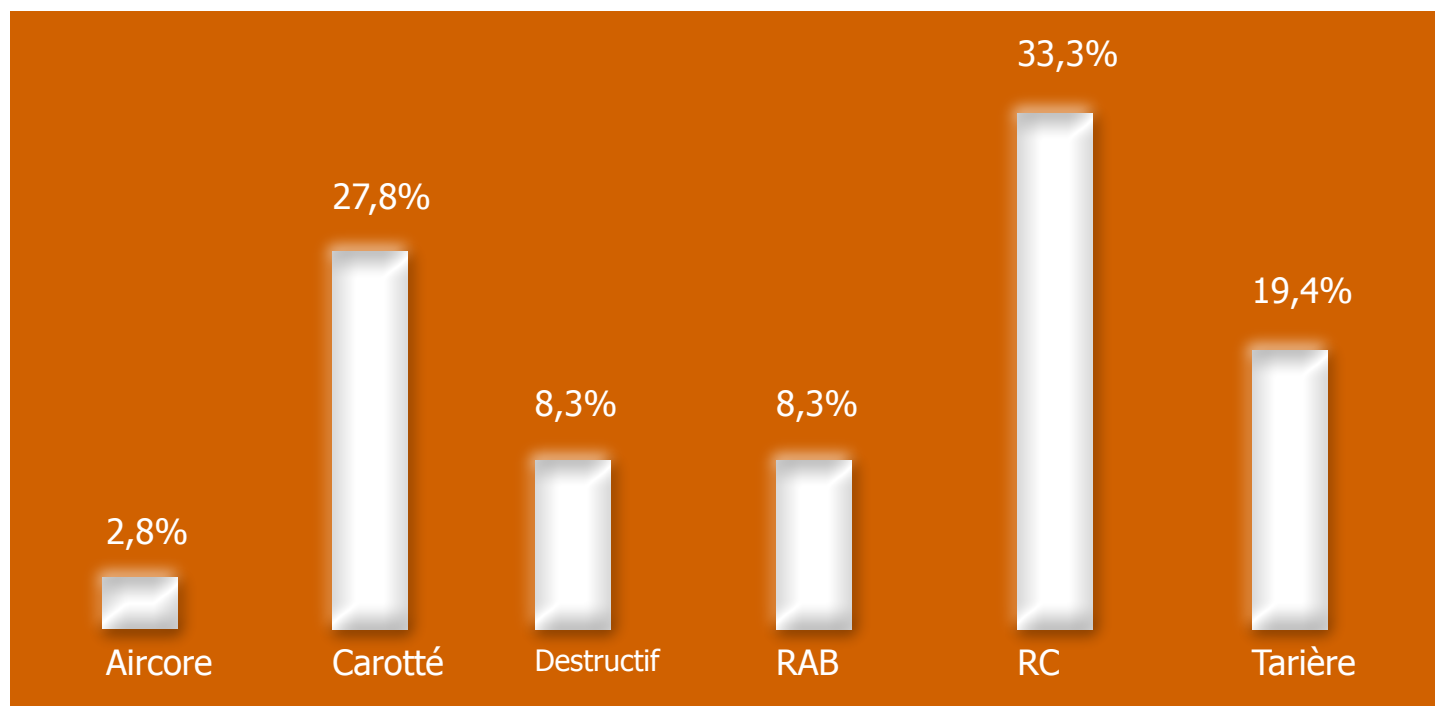
Linéaire par type	Carrière	Concession minière	Permis de recherche	Petite mine
Aircore	0	0	1	0
Carotté	1	2	6	1
Destructif	1	0	2	0
RAB	1	0	1	1
RC	0	3	9	0
Tarière	0	0	6	1
TOTAL	3	5	25	3

Source : DCSOM, 2022

II.1.2 Répartition des différents types de sondages réalisés

En 2022, 33,3% des sociétés ont effectué des sondages de type RC, 27,8% des sondages carottés, 19,4% des sondages tarières et 8,3% des sondages de types destructifs et RAB chacun. Les sondages de type aircore ont été utilisés seulement par 2,8% des entreprises.

Figure 1 : Répartition des entreprises ayant fait des sondages selon le type en 2022



Source : DCSOM, 2022

II.1.3 Répartition des linéaires de sondage

Le linéaire total des sondages réalisés en 2022, par les entreprises du périmètre de collecte est de 306 299 mètres. Les sondages de type RC avec 251 282 mètres occupent la première place soit 82,0% du linéaire foré. Les sondages carottés viennent en deuxième position avec 27 403 mètres, soit environ 8,9%. Les sondages de type tarière quant à eux sont évalués à 15 893 mètres, soit environ 5,2% du total. Les sondages RAB et aircore représentent respectivement 6 541 mètres (2,1%) et 2 764 mètres (0,9%).

Tableau 7 : Répartition des linéaires de sondage selon le type

Linéaire par type	Linéaire (m)	%
Aircore	2 764	0,9%
Carotté	27 403	8,9%
Destructif	2 416	0,8%
RAB	6 541	2,1%
RC	251 282	82,0%
Tarière	15 893	5,2%
TOTAL	306 299	100%

Source : DCSOM, 2022

II.2 Répartition des ressources et réserves selon le type et la substance

Les données suivantes sont relatives aux ressources et réserves minérales. Elles ont été collectées auprès des entreprises minières du périmètre.

II.2.1 Ressources et réserves en attapulgites

Les gisements d'attapulgites ont été découverts au niveau de la région de Thiès. En 2022, les ressources mesurées en attapulgites sont de 48,2 millions de tonnes. Les réserves prouvées sont de 39,6 millions de tonnes en 2022 contre 27,2 millions de tonnes en 2021.

Tableau 8 : Ressources mesurées et réserves prouvées d'attapulgites (tonnes)

TYPE	2021	2022
Ressources mesurées	48 222 600	48 222 600
Réserves prouvées	27 162 600	39 615 187

Source : DCSOM, 2022

II.2.2 Ressources et réserves de phosphates

Les phosphates sont localisés dans les régions de Thiès, Matam, Diourbel et Kolda. En 2022, les ressources en phosphates sont estimées à plus de 396,1 millions de tonnes contre 382,4 millions de tonnes en 2021. Les réserves probables sont évaluées à 397,9 millions de tonnes en 2022 contre 337,1 millions de tonnes en 2021 et les réserves prouvées à 191,4 millions de tonnes en 2022 contre 116,5 millions de tonnes en 2021.

Tableau 9 : Ressources et Réserves de phosphates (en tonne)

TYPE	2021	2022
Ressources indiquées	382 455 245	396 109 000
Réserves probables	337 181 245	397 872 245
Réserves prouvées	116 520 000	191 400 000

Source : DCSOM, 2022

II.2.3 Ressources et réserves en minéraux lourds

Les gisements de minéraux lourds découverts sont localisés au niveau de la grande côte entre les régions de Thiès, Louga et Saint-Louis, ainsi que dans la zone de Casamance. En 2022, les ressources indiquées et mesurées en sables minéralisés sont évaluées respectivement à 1 207 millions et 2 695 millions de tonnes. Les réserves prouvées de sables minéralisés sont estimées à 1 123 millions de tonnes avec une teneur moyenne de 1,5%

Tableau 9 : Ressources et réserves de minéraux lourds

TYPE	2021		2022	
	Tonnage	Teneur moyenne (g/T)	Tonnage	Teneur moyenne (g/T)
Ressources indiquées	1 207 000 000	1,0%	1 207 000 000	1,0%
Ressources mesurées	2 240 455 000	0,9%	2 695 000 000	0,9%
Réserves Probables	144 059 000	1,0%	203 000 000	1,0%
Réserves Prouvés	1 123 080 000	1,5%	1 203 000 000	1,5%

Source : DCSOM, 2022

II.2.4 Ressources et réserves en or

Les gisements d'or découverts au Sénégal sont situés dans la région de Kédougou. Les ressources indiquées et mesurées sont évaluées respectivement à 181,563 millions de tonnes et 40,972 millions de tonnes en 2022 contre 35,025 millions de tonnes en 2021. Les réserves prouvées sont estimées à 38,5 millions de tonnes avec des teneurs variant entre 1 et 5,7 grammes par tonne en 2022.

Tableau 10 : Ressources et réserves d'or en 2022

TYPE	2021		2022	
	Tonnage	Teneur moyenne (g/T)	Tonnage	Teneur moyenne (g/T)
Ressources indiquées	182 119 544	1,9	181 563 211	1,0%
Ressources mesurées	35 025 635	1,8	40 972 635	0,9%
Réserves Probables	123 327 002	2,9	107 927 025	1,0%
Réserves Prouvés	31 467 919	2,8	38 550 691	1,5%

Source : DCSOM, 2022



III. PRODUCTION DANS LE SECTEUR MINIER

Le secteur minier du Sénégal affiche une croissance notable, portée par la diversité des produits. Le pays regorge de plusieurs métaux précieux tels que l'or et l'argent, des substances utiles comme les phosphates, les argiles et les attapulgites, ainsi que des minéraux lourds tels que le zircon, l'ilménite, le leucoxène et le rutil.

En outre, le Sénégal détient d'importantes réserves de matériaux de construction tels que le basalte, la latérite, le calcaire, le silex et le grès.

Cette diversité de richesses positionne le secteur minier sénégalais comme un moteur clé de développement.

III.1 Production de substances minières

III.1.1 Structure de la production par substance

En 2022, la valeur de la production des entreprises opérant dans le secteur minier s'élève à 1 907,3 milliards FCFA dont 965,7 milliards FCFA proviennent spécifiquement des produits issus de l'extraction. Par rapport à 2021, une hausse de 26,5% de la production est notée.

En termes de quantité, la production de calcaire demeure la plus importante, atteignant 7 610 597 tonnes en 2022, soit une augmentation de 1,9% par rapport à 2021. Une partie de cette production, soit 68,2%, est utilisée comme intrant pour la fabrication du ciment et du clinker. La production de basalte, estimée à 6 352 766 tonnes en 2022, suit en enregistrant une hausse de 17,3% par rapport à 2021.

S'agissant de la production de phosphates, elle a cru de 14,4% pour s'établir à 2 859 462 tonnes en 2022. La production de marno-calcaire est de 1 990 935 tonnes après 1 965 915 tonnes en 2021.

Toutefois, la production de silex a connu une légère baisse (-0,4%), passant de 888 095 tonnes en 2021 à 884 708 tonnes en 2022. De même, celle d'argile est ressortie à 556 799 tonnes en 2022 après 670 650 tonnes en 2021, soit une diminution de 17,0%.

Pour la latérite, la quantité produite s'élève à 224 778 tonnes, principalement destinée à la fabrication du ciment.

Concernant les minéraux lourds, la production d'ilménite en 2022, se situe à 497 760 tonnes, en repli de 8,3% par rapport à 2021, tandis que la production de zircon se situe à 84 065 tonnes, affichant une contraction de 7,3%.

Pour les métaux précieux, la production d'or enregistre une légère baisse passant de 16,2 tonnes en 2021 à 14,95 tonnes en 2022. De même, celle d'argent s'élève à 1,20 tonne en 2022, contre 1,3 tonne en 2021.

Tableau 11 : Production par substance (en tonnes)

SUBSTANCE	2019	2020	2021	2022
Argent	0,50	1,00	1,30	1,20
Argil	433 483	418 052	670 650	556 799
Attapulgite	197 673	201 919	193 438	165 560
Basalte	3 613 673	3 700 409	5 415 020	6 352 766
Calcaire	5 944 543	6 558 606	7 471 837	7 610 597
Grès	-	-	86 431	79 811
Hormite	11 213	29 603	18 988	16 781
Ilménite	492 282	521 440	543 062	497 760
Latérite	139 552	260 571	293 165	224 778
Leucoxène	6 515	5 501	6 985	6 284
Manganèse	4 368	15 376	9 236	36 091
Marne	1 617 455	1 845 762	1 965 915	1 990 935
Minéraux lourds		682	1 812	9 099
Or	13,00	12,40	16,20	14,95
Phosphates	2 295 975	2 230 504	2 500 344	2 859 462
Rutile	3 614	4 044	4 431	4 203
Silex	98 355	297 611	888 095	884 708
Zircon	80 721	84 376	90 706	84 065

Source : DCSOM, 2022

La production en valeur des substances minières en 2022 est évaluée à 965,7 milliards FCFA, soit une hausse de 18,3% par rapport à 2021.

L'analyse de la structure de la production révèle une prédominance de l'or, représentant (56,3%) et une valeur produite de 543,4 milliards FCFA. Par rapport à 2021, une hausse de 6,1% est notée, impulsée par la hausse des cours mondiaux de l'or au cours de l'année 2022.

Les minéraux lourds dont la production totale est de 205,4 milliards FCFA s'en suivent avec une proportion de 11,1% pour l'ilménite, 9,0% pour le zircon et 0,6% pour le rutile et le leucoxène.

Avec une production valorisée à 130,0 milliards FCFA, les phosphates occupent 13,5% de la production totale. La valeur a progressé de 63,6% par rapport à 2021, attribuable à l'augmentation des prix sur le marché international en 2022 et à l'accroissement des quantités produites.

Le basalte, avec une valeur estimée à 45,9 milliards FCFA, contribue à 4,7% de la production totale, enregistrant une augmentation de 10,2% par rapport à 2021.

La valeur de la production du calcaire s'est évaluée à 17,5 milliards FCFA en 2022. Elle a connu une hausse de 16,4% par rapport à l'année précédente.

La production de silex a atteint à 6,2 milliards FCFA en 2022 contre 5,3 milliards FCFA en 2021 soit une hausse de 17,4% en raison de l'augmentation des prix. Elle représente 0,6% de la production totale.

La production d'attapulgite, d'argile et d'argent contribue respectivement à (0,5%), (0,2%) et (0,1%) de la valeur totale.

L'augmentation de la production en valeur de 18,3% est attribuable à l'effet prix, avec une hausse des cours mondiaux de l'or et des phosphates, ainsi qu'une augmentation des prix sur le marché international pour les minéraux lourds.

Tableau 12 : Production en valeur par substance (en milliards)

SUBSTANCES	2020	2021	2022	STRUCTURE 2022 (%)	2021/2022 (%)
Argent	0,4	0,60	0,5	0,1	-12,1
Argil	1,3	1,9	1,7	0,2	-10,0
Attapulгите	9,4	8,4	4,7	0,5	-44,0
Basalte	28,2	41,6	43,5	4,8	10,2
Calcaire	15,9	15,0	17,5	1,8	16,4
Grès	0,1	0,6	0,6	0,1	-3,9
Hormite	1,1	0,3	1,2	0,1	296,7
Ilménite	58,8	77,4	107,6	11,1	39,0
Latérite	0,5	1,4	0,7	0,1	-48,1
Leucoxène	2,3	3,6	5,5	0,6	53,3
Manganèse	0,4	0,5	1,3	0,1	152,7
Marne	4,1	4,3	4,4	0,5	1,6
Minéraux lourds	0,2	0,03	2,23	0,2	-
Or	387,7	512,4	543,4	56,3	6,1
Phosphates	66,2	79,5	130,0	13,5	63,6
Rutile	2,8	3,6	5,3	0,6	47,6
Silex	2,0	5,3	6,2	0,6	17,4
Zircon	50,2	62,0	87,0	9,0	40,3
TOTAL	631,4	816,1	965,7	100	18,3

Source : DCSOM, 2022

III.1.2 Répartition de la production (en valeur) par région

La répartition de la production minière par région met en lumière le statut prééminent de la région de Kédougou en tant que principale région minière du Sénégal. En effet, avec 543,9 milliards FCFA, elle abrite 56,3% de la production nationale en valeur justifiée par le fait que presque toute l'activité d'extraction d'or est réalisée dans cette région.

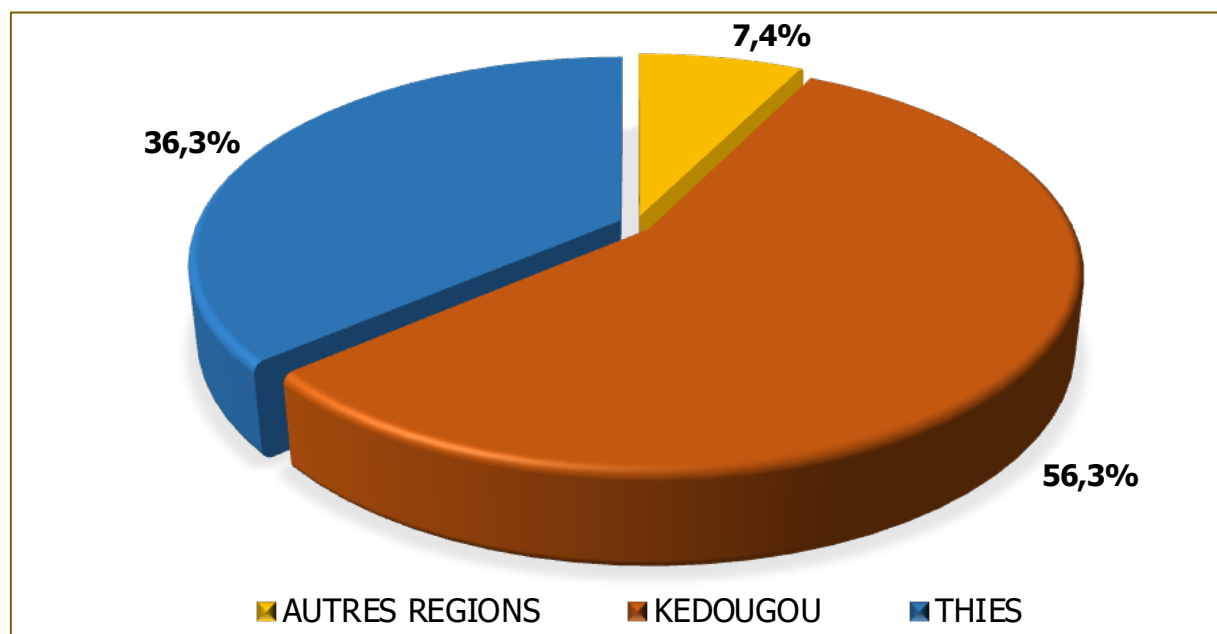
Elle est suivie de la région de Thiès qui abrite 36,3% de la production en valeur soit 350,2 milliards FCFA. Cette production est composée essentiellement de minéraux lourds, de phosphates, d'attapulгите, et de produits de carrières.

La production en valeur de la région de Matam est évaluée à 56,7 milliards FCFA en 2022. Elle est composée exclusivement de phosphates et représente 5,9% de la production totale du secteur minier.

La région de Dakar contribue à hauteur de 6,7 milliards FCFA, soit 0,7% de la valeur nationale. Cette production est constituée essentiellement de calcaire et de marne destinés à l'approvisionnement des cimenteries.

La région de Diourbel, avec une production de substances minières estimée à 3,9 milliards FCFA, assure (0,4%) de la production nationale.

Le reste de la production est constitué de celles des régions de Saint-Louis et de Tambacounda qui représentent respectivement 2,2 milliards FCFA (0,2%) et 1,7 milliard FCFA (0,2%).



Source : DCSOM, 2022

III.1.3 Structure de la production vendue ou utilisée en intrants dans le pays par substance

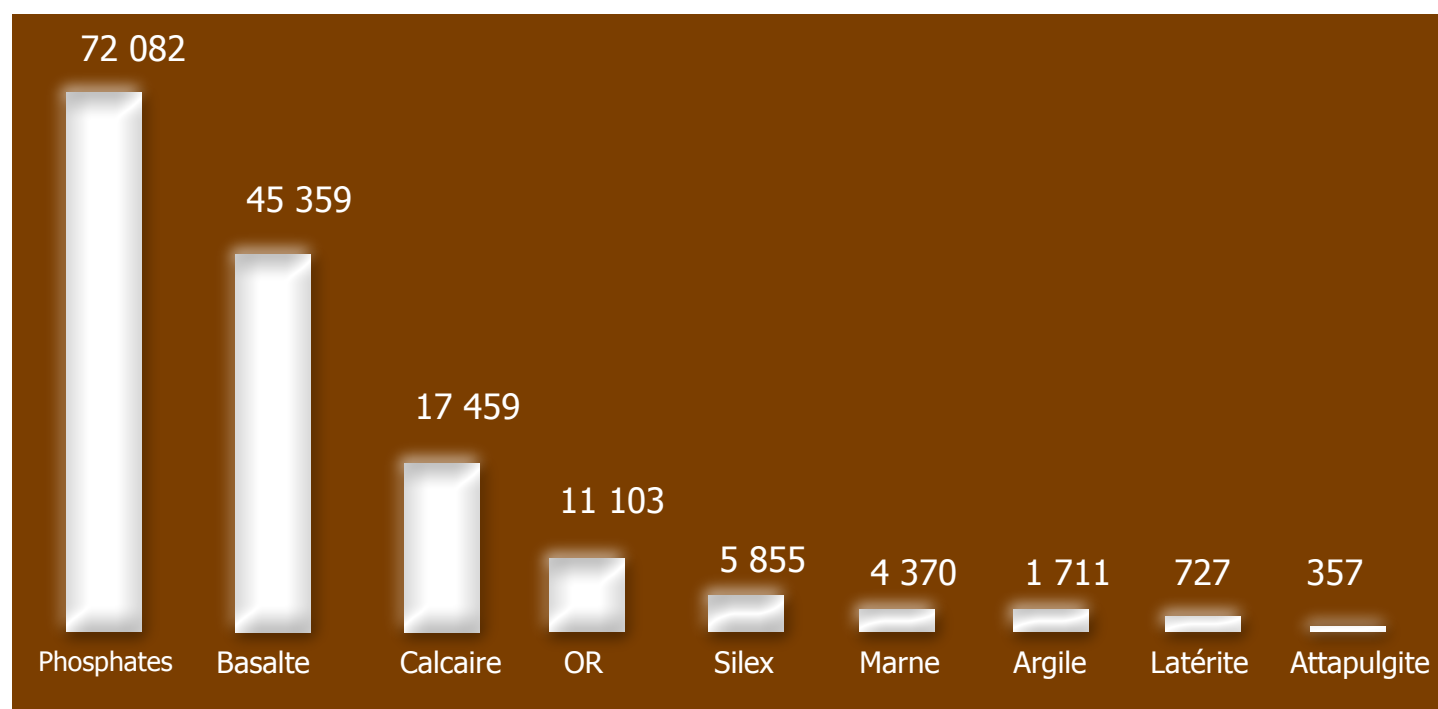
Par rapport à l'année 2021, le niveau de la production vendue sur le marché intérieur ou utilisée comme intrant par les cimenteries ou les industries chimiques (consommation intermédiaire) afin de produire d'autres biens a enregistré une augmentation de 24,8 milliards FCFA pour s'établir à 159,0 milliards FCFA en 2022. Cette production, vendue sur le marché intérieur, représente 16,5% de la production totale du secteur minier.

Certains produits issus du secteur sont essentiellement utilisés au Sénégal. Il s'agit de la marne calcaire, de l'argile, du silex, du calcaire et de la latérite. Ces substances entrent dans la fabrication du ciment ou dans la construction de bâtiments. Leurs usages locaux sont évalués à 30,7 milliards FCFA en 2022.

La production de phosphates vient ensuite avec une utilisation locale atteignant (45,3%), soit 72,1 milliards FCFA en 2022. Elle est destinée à l'industrie chimique, notamment la fabrication d'acide phosphorique et d'engrais pour la production de l'acide phosphorique et de l'engrais. Pour l'or, une proportion de 7,0% de la production, valorisée à 11,1 milliards FCFA, a été vendue au Sénégal en 2022.

Une part correspondant à 0,2% de la production d'attapulgite est vendue au Sénégal en 2022 pour une valeur monétaire de 0,4 milliards FCFA.

Figure 3 : Produits minéraux vendus localement ou utilisés en consommation intermédiaire en 2022 (en millions FCFA)



Source : DCSOM, 2022

III.2 Production de ciment, d'acide phosphorique, d'engrais et de clinker

Les cimenteries et les industries chimiques du Sénégal sont titulaires de concessions minières pour l'exploitation des substances (latérites, argiles, calcaires, marnes, phosphates) qui sont des intrants dans la fabrication de produits comme le clinker, le ciment, les engrais et l'acide phosphorique.

En 2022, le ciment constitue le principal produit avec une production évaluée à 7 991,9 milliers de tonnes. Il est suivi par l'acide phosphorique, dont la quantité produite est estimée à 545,3 milliers de tonnes, l'engrais (83,0 milliers de tonnes) et le clinker (22,0 milliers de tonnes).

La valeur totale de cette production s'élève à 941,6 milliards FCFA, répartie comme suit : 535,8 milliards FCFA provenant de la fabrication de ciment, 374,9 milliards FCFA de l'acide phosphorique, 30,0 milliards FCFA de l'engrais et 0,8 milliards FCFA pour le clinker.

Le ciment est en grande partie vendu au Sénégal. En effet, 81,1% sont écoulés sur le marché domestique et 18,9% sont exportés vers les pays limitrophes (principalement au Mali et en Gambie). S'agissant de l'engrais, en 2022, 86,1% de la production est destinée au marché local. Quant à l'acide phosphorique et le clinker, il constitue essentiellement des produits d'exportation.

Tableau 13 : Production totale et ventes au Sénégal en quantité (tonnes) et en valeur (milliards FCFA) : ciment, acide phosphorique, clinker et engrais

SUBSTANCES	Production totale		Vente au Sénégal	
	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur
Acide phosphorique	545 250	535,8	0,001%	0,0%
Ciment	7 991 917	374,9	81,1%	81,6%
Clinker	22 019	0,8	0,0%	0,0%
Engrais	83 001	30,0	86,1%	89,2%

Source : DCSOM, 2022

III.3 Production d'électricité

L'autoproduction d'électricité par certaines entreprises minières revêt une importance cruciale dans le cadre de leurs activités, leur permettant de satisfaire leurs besoins énergétiques de manière autonome.

En 2022, les entreprises minières ont produit 377,02 GWH d'électricité contre 352,2 GWH en 2021, soit une augmentation de 7,0%. Cette production est valorisée à 40,9 milliards FCFA en 2022.

Une répartition par type d'activité montre que les sociétés évoluant dans l'or ont produit 60,6% de l'électricité autoproduite dans le secteur. Les producteurs de minéraux lourds viennent ensuite avec une proportion de 36,8%. Ils sont suivis par les carrières qui autoproduisent 2,6%.

Tableau 14 : Répartition de la production d'électricité par type d'activité

Type d'activité	Electricité produite en quantité (MWH)	Electricité produite en valeur (en milliards FCFA)	Pourcentage des valeurs (%)
Carrière	6 705,0	1,1	2,6
Minéraux lourds	134 248,0	15,0	36,8
Or	236 070,5	24,8	60,6
TOTAL	377 023,5	40,9	100

Source : DCSOM, 2022

IV. ANALYSE DES EXPORTATIONS DANS LE SECTEUR MINIER



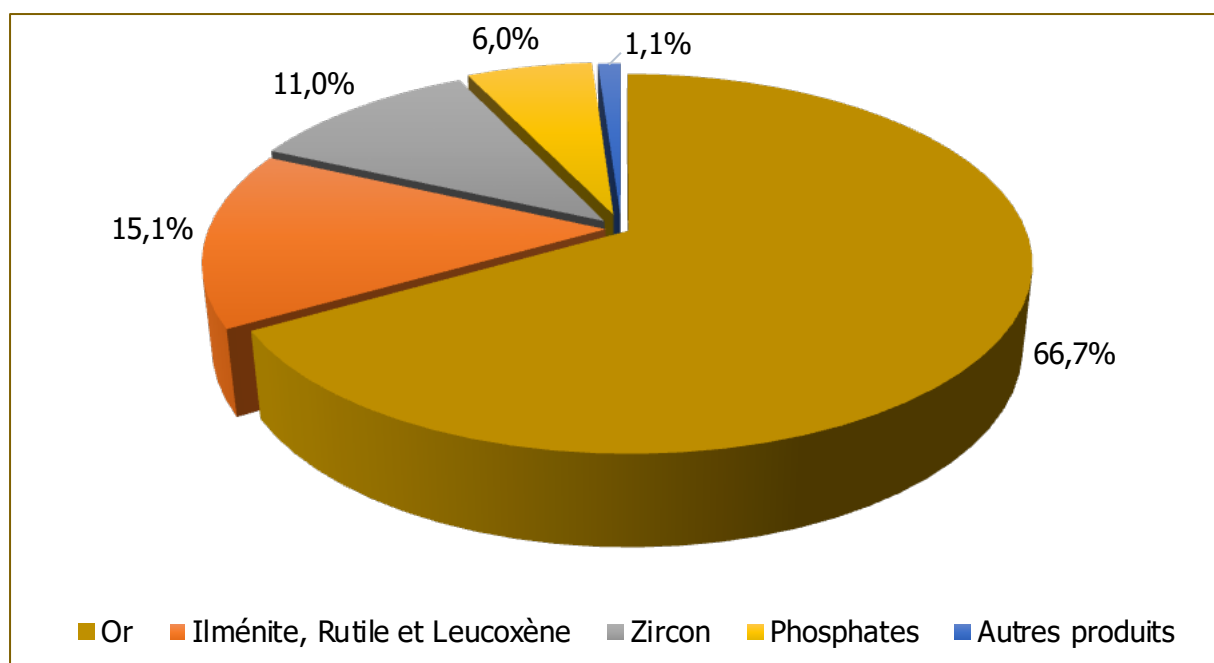
Les substances minières occupent une place prépondérante parmi les produits exportés par le Sénégal. L'or non monétaire constitue le premier poste d'exportation. Les données collectées auprès des entreprises minières indiquent que les exportations en quantité sont passées de 1 464 483 tonnes en 2021 à 1 342 502 tonnes en 2022, représentant ainsi une baisse de 8,3%.

En 2022, la valeur des exportations s'élève à 796,4 milliards FCFA, marquant une augmentation de 16,1% par rapport à l'année 2021. Cette hausse est attribuable au renchérissement des prix mondiaux des produits exportés, notamment ceux de l'or.

IV.1 Répartition des exportations par substance

La répartition des exportations par substance montre une prédominance de l'or, qui représente 66,7% des expéditions et est valorisée à 531,4 milliards FCFA. Les exportations d'ilménite, de rutile et de leucoxène suivent avec une part de 15,1% correspondant à 120,4 milliards FCFA. Evaluées à 87,9 milliards FCFA, les ventes à l'extérieur de zircon représentent 11,0% des exportations de produits miniers. Avec une proportion de 6,0%, les phosphates (47,9 milliards FCFA) constituent le quatrième poste d'exportation des produits miniers. Ils sont suivis par l'attapulгите (0,6%), les minéraux lourds (0,28%), le manganèse (0,16%), le basalte (0,05%) et l'argent (0,05%) des exportations en 2022.

Figure 4 : Répartition des exportations par substance en 2022

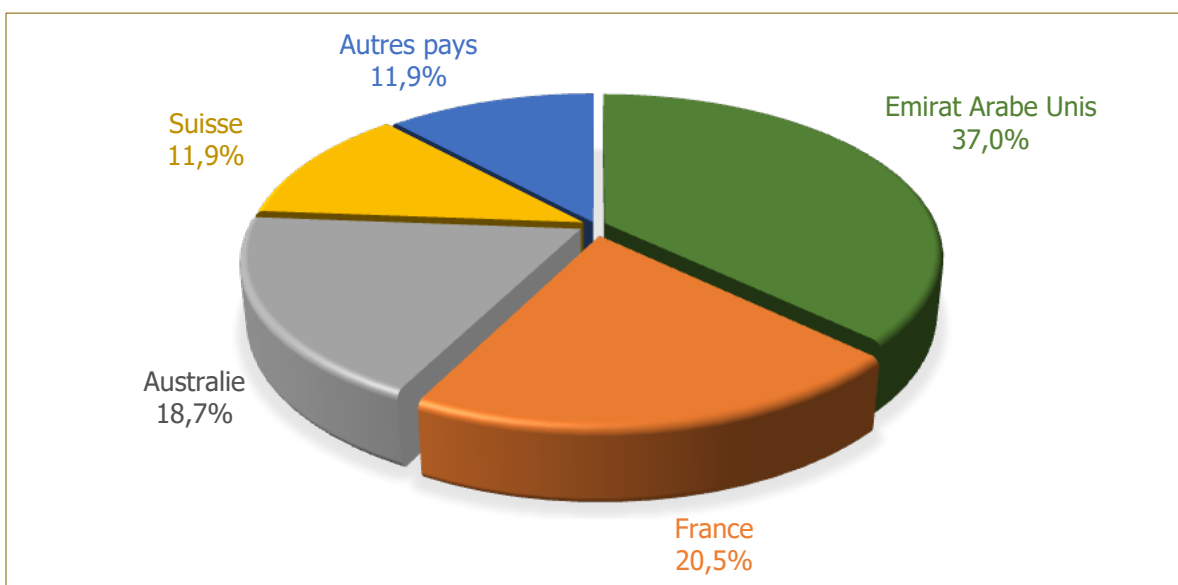


Source : DCSOM, 2022

IV.2 Répartition des exportations des produits miniers par pays de destination

En 2022, les exportations de produits miniers du Sénégal sont principalement orientées vers 04 pays, qui absorbent 88,1% des expéditions. Notamment, 37,0% des exportations sont acheminées vers les Emirats arabes. La proportion expédiée vers la France et l'Australie est évaluée respectivement à 20,5% et 18,7%. La Suisse a reçu 11,9% des exportations de produits miniers. Les 11,9% restants des exportations de produits miniers sont destinées à d'autres pays clients.

Figure 5 : Répartition des exportations des produits miniers par pays en 2022



Source : DCSOM, 2022

V. CHARGES DES ENTREPRISES DANS LE SECTEUR MINIER



L'exploitation des substances minières implique des investissements importants ainsi que des dépenses courantes conséquentes.

L'analyse de la répartition des charges en 2022 offre un aperçu de la structure des coûts dans le secteur minier, mettant en évidence les domaines prioritaires d'investissement et les facteurs influençant la composition des dépenses pour les entreprises opérant dans ce secteur.

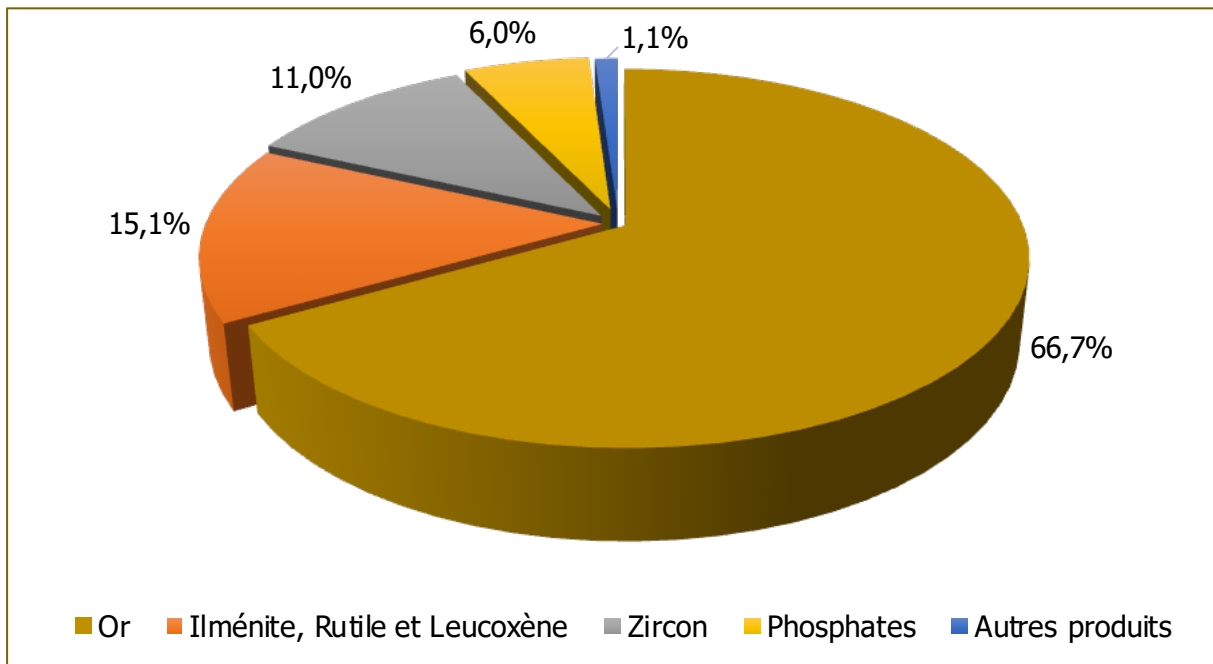
V.1 Répartition des charges des entreprises minières

En 2022, les entreprises opérant dans le secteur minier ont supporté des charges estimées à 1 310,2 milliards FCFA.

L'analyse de la structure des charges révèle une prédominance des achats et des services extérieurs. En effet, 45,4% des dépenses engagées par les titulaires de titres miniers sont principalement alloués aux achats d'intrants et de matériels, tandis que les services extérieurs représentent (18,8%). Les charges de personnel s'en suivent avec une part de (9,3%). Elles sont suivies par les charges liées aux autres charges (5,9%), au transport (5,8%) et aux impôts et taxes (5,3%).

Les frais financiers et les paiements d'impôts sur le résultat occupent les dernières positions en termes de charges, avec une contribution de (4,7%) chacun. Cette situation s'explique par le nombre important de permis de recherche parmi les entreprises ciblées, mais également avec les abattements fiscaux dont bénéficient les entreprises.

Figure 4 : Répartition des exportations par substance en 2022

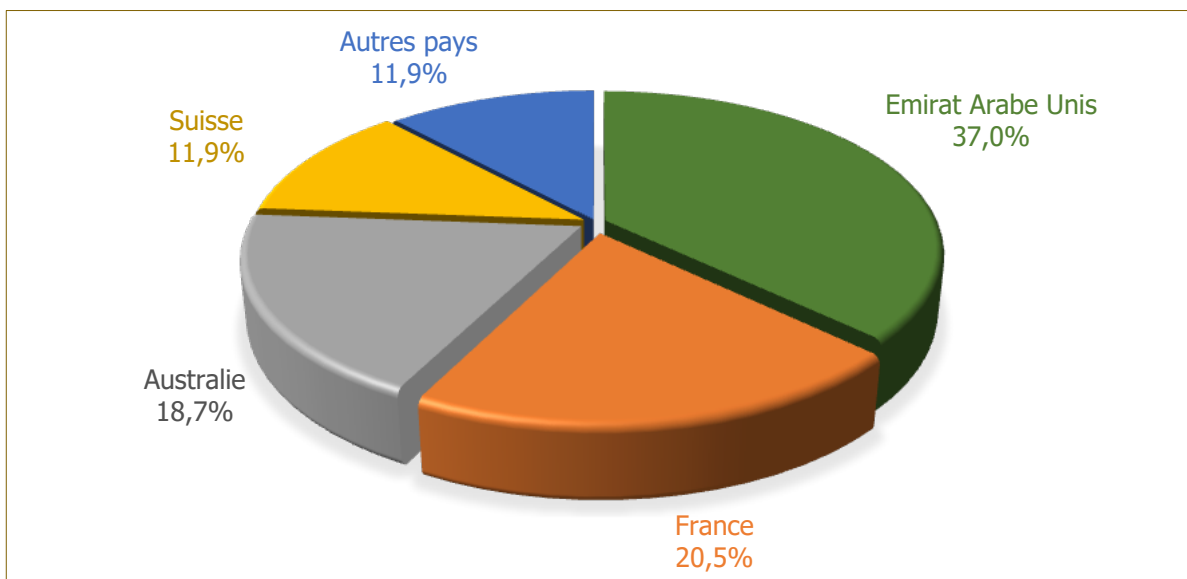


Source : DCSOM, 2022

IV.2 Répartition des exportations des produits miniers par pays de destination

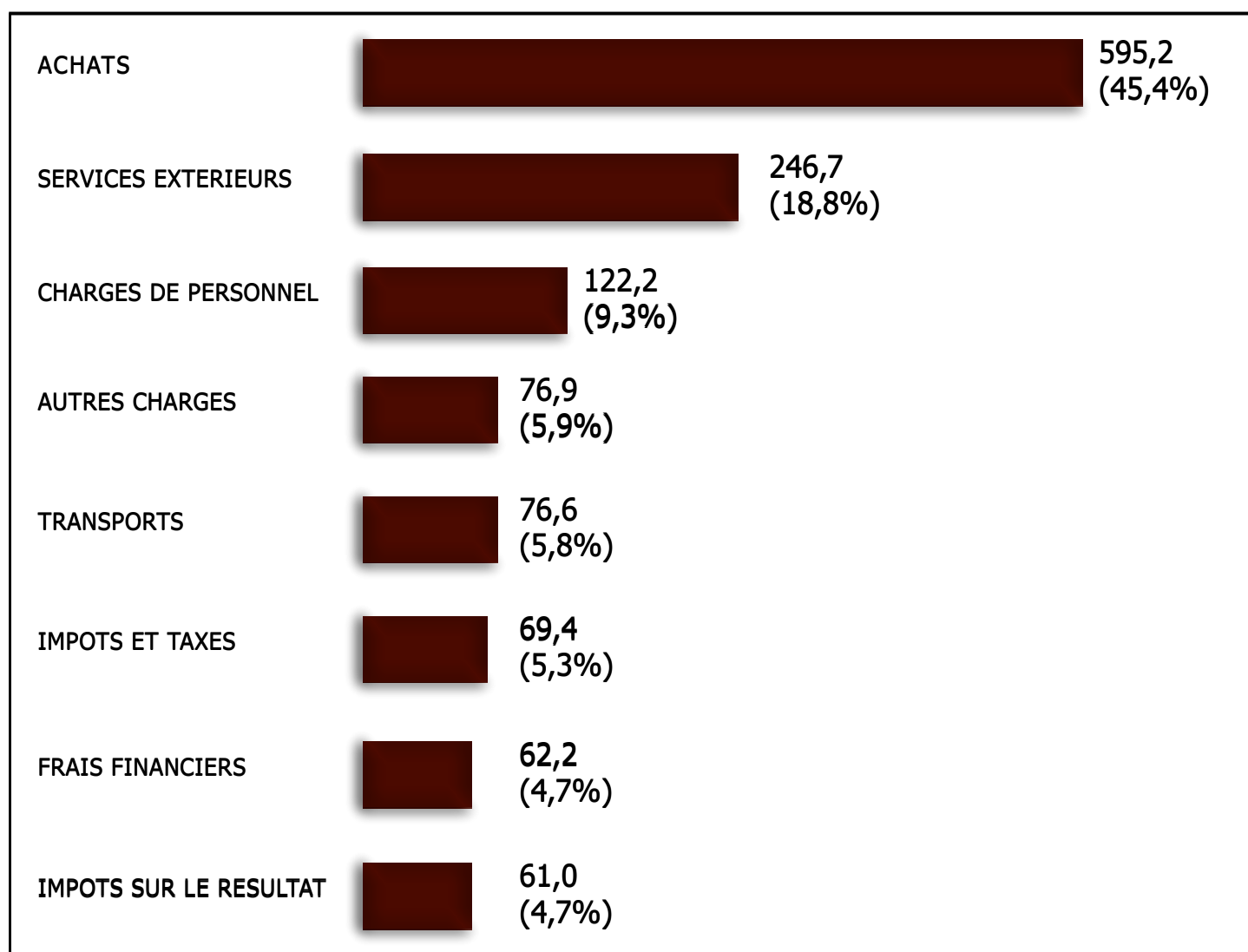
En 2022, les exportations de produits miniers du Sénégal sont principalement orientées vers 04 pays, qui absorbent 88,1% des expéditions. Notamment, 37,0% des exportations sont acheminés vers les Emirats arabes. La proportion expédiée vers la France et l’Australie est évaluée respectivement à 20,5% et 18,7%. La Suisse a reçu 11,9% des exportations de produits miniers. Les 11,9% restants des exportations de produits miniers sont destinées à d’autres pays clients.

Figure 5 : Répartition des exportations des produits miniers par pays en 2022



Source : DCSOM, 2022

Figure 6 : Structure des charges en 2022 (en milliards FCFA)

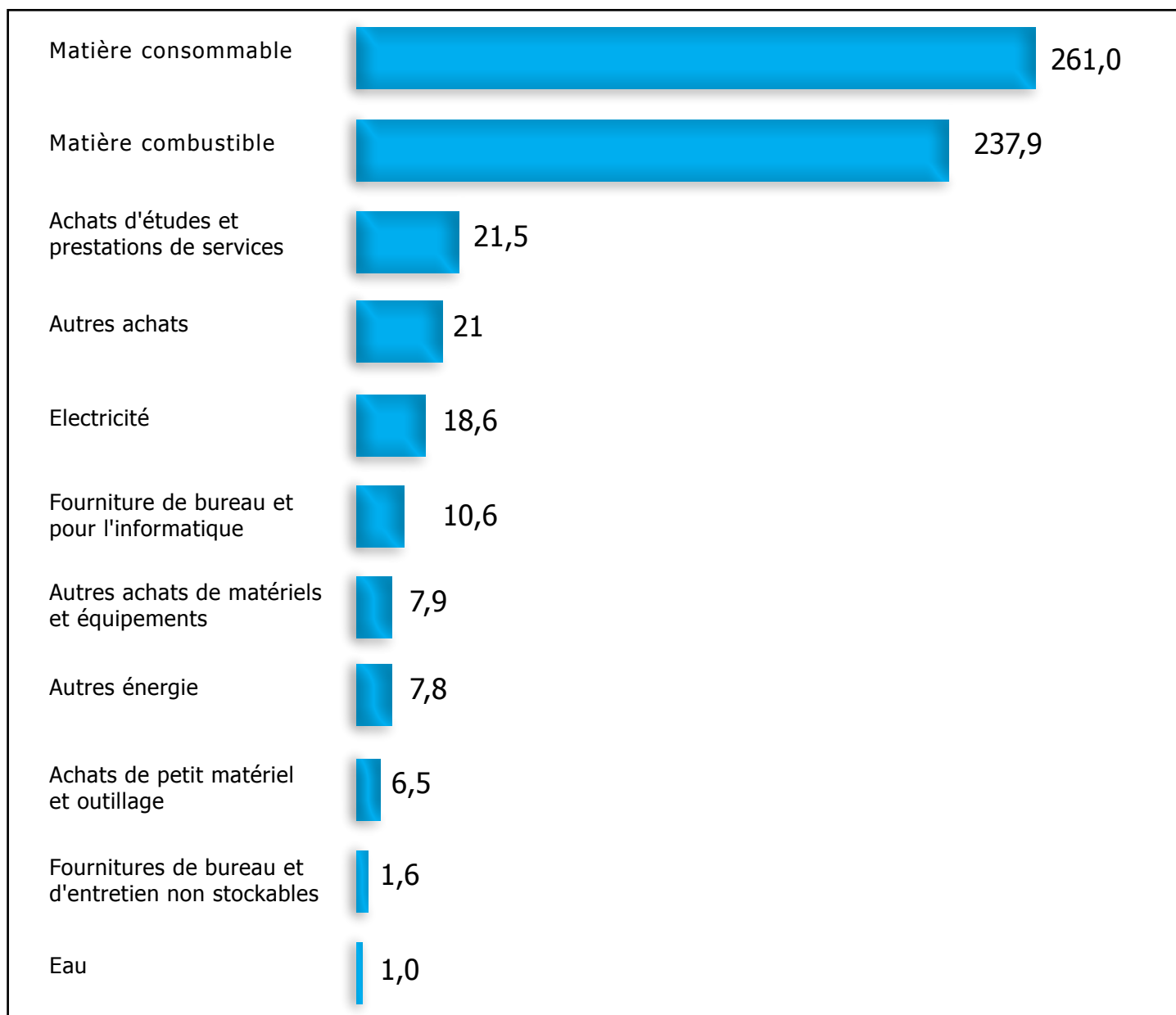


Source : DCSOM, 2022

V.1.1 Structures des achats selon le type 2022

Évalués à 595,2 milliards FCFA pour l'année 2022 contre 405,7 milliards FCFA, les achats dans le secteur minier se caractérisent par une prépondérance des acquisitions de matières consommables, représentant 43,8% des dépenses, soit 261,0 milliards FCFA. Ils sont suivis par les dépenses en combustibles 40,0% (237,9 milliards FCFA), les achats d'études et prestations de services 3,6% (21,5 milliards FCFA). Les dépenses en électricité occupent 3,1%, soit 18,6 milliards FCFA.

Figure 7 : Structure des achats selon le type en 2022 (en milliards FCFA)

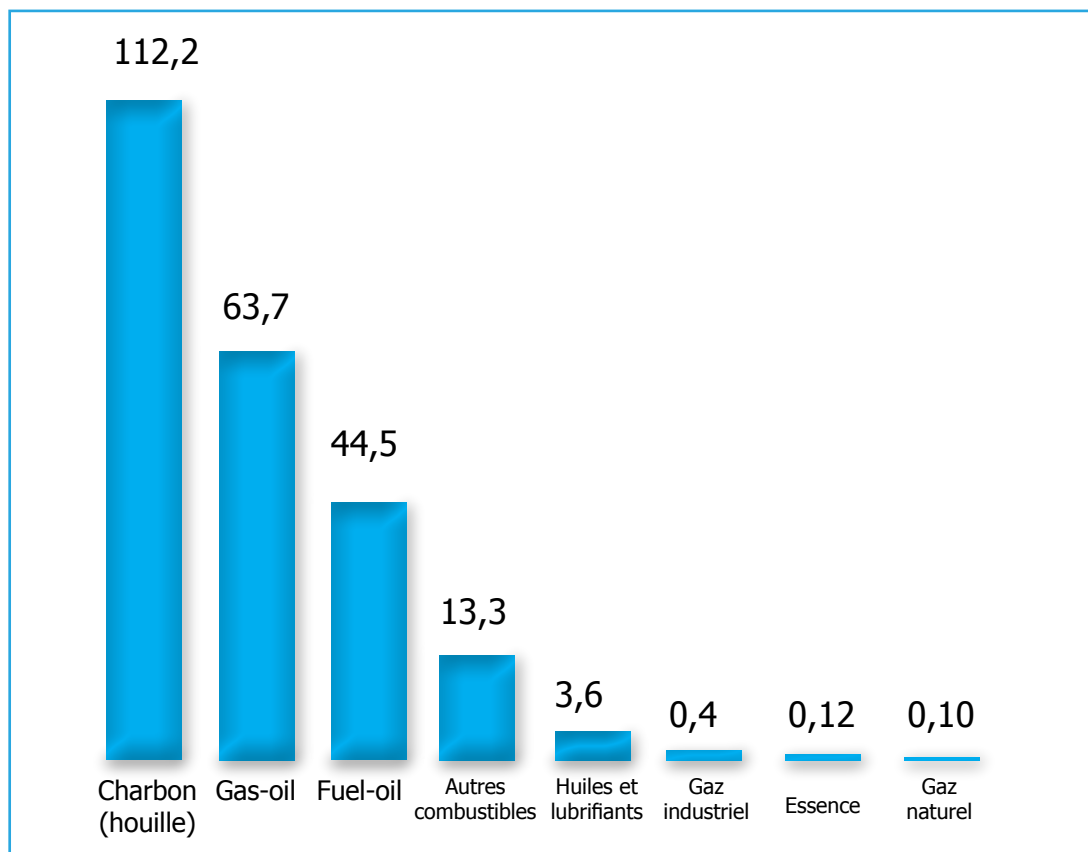


Source : DCSOM, 2022

V.1.2 Structures des achats en combustibles

Pour les achats en combustibles, mesurés à 237,9 milliards FCFA, la plus grande partie des dépenses est consacrée aux achats de charbon (112,2 milliards FCFA), de gasoil (63,4 milliards FCFA), de fuel-oil (44,5 milliards FCFA) et d'autres combustibles (13,3 milliards FCFA).

Figure 8 : Structure des matières combustibles selon le type en 2022 (en milliards FCFA)

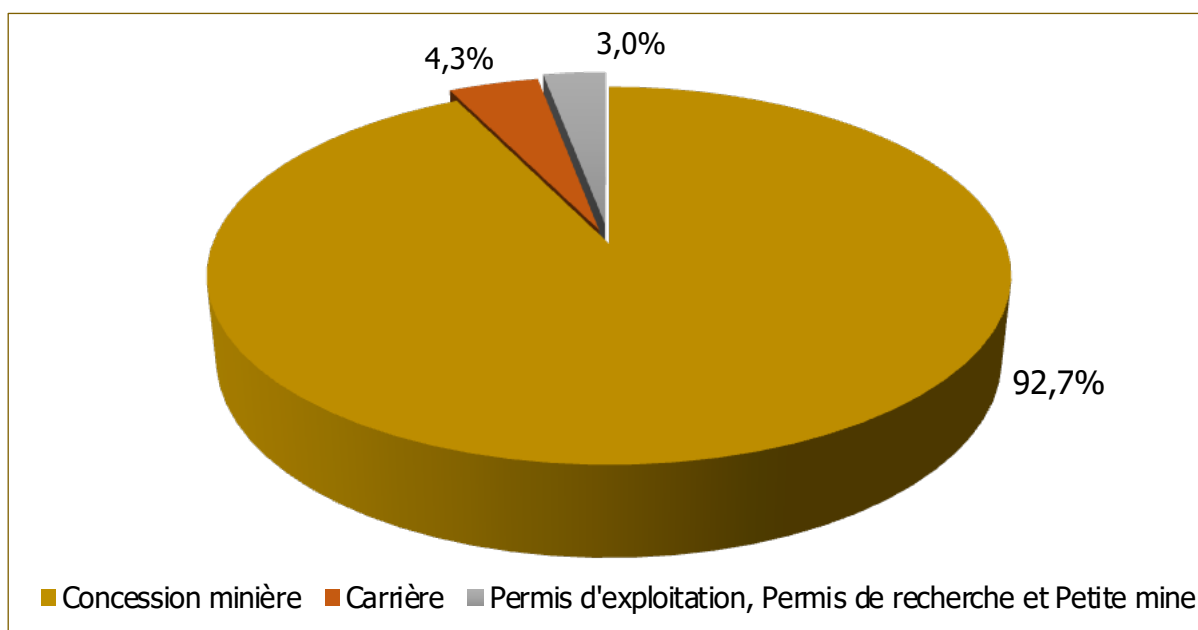


Source : DCSOM, 2022

V.2 Répartition des charges selon le type de permis

Les charges ont été plus importantes chez les entreprises titulaires de concessions minières. Elles ont engagé 1 214,6 milliards FCFA en 2022, soit (92,7%) des dépenses dans le secteur. Ce résultat est en liaison avec le niveau important de la production de ces concessions. Les charges des exploitants des carrières représentent (4,3%) des dépenses courantes, soit 56,5 milliards FCFA. Elles sont suivies par les titulaires de permis d'exploitation 20,9 milliards FCFA (1,6%), de permis de recherche 11,2 milliards FCFA (0,9%) et les petites mines 7,1 milliards (0,5%).

Figure 9 : Structure des charges selon le type de titre minier en 2022



Source : DCSOM, 2022

Une répartition par titre minier et par type de charge montre qu'au niveau des carrières et des concessions minières, le poste achats d'intrants et de matériels est dominant avec respectivement 39,9% et 46,4%. Il est suivi des services extérieurs (18,9% et 18,2%) et des charges de personnel (14,0% et 8,8%).

Les transports de biens et de personnel occupent 13,3% et 5,5% des charges des carrières et les concessions minières.

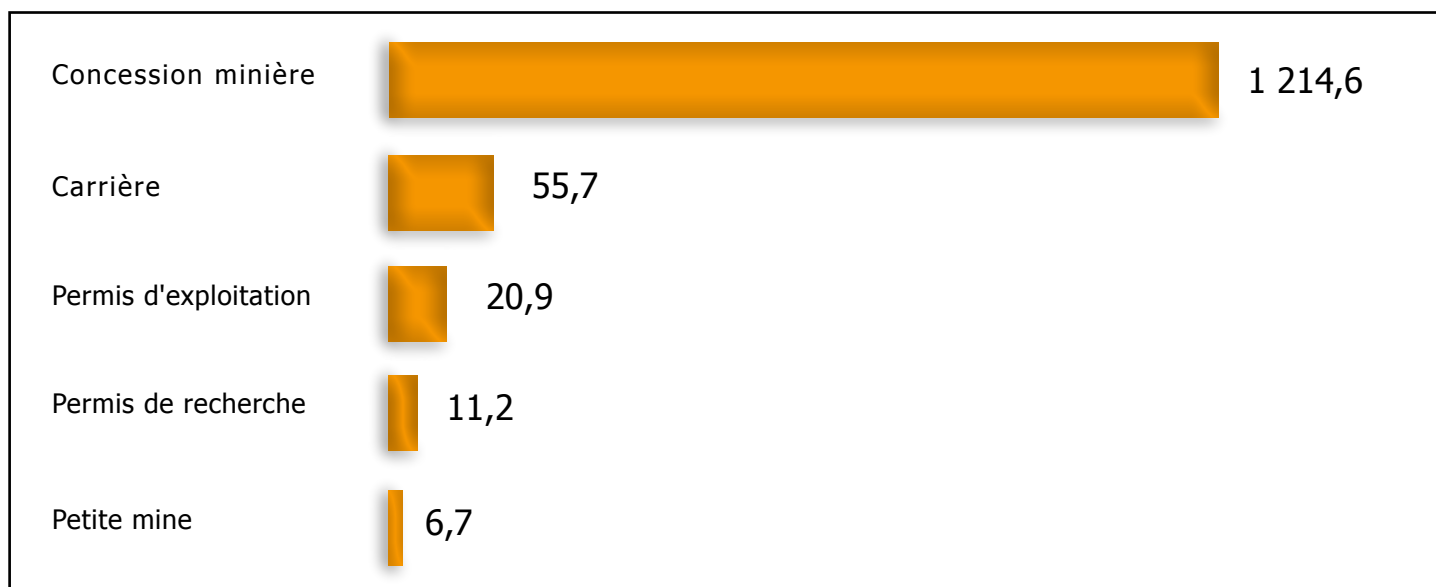
Pour les entreprises titulaires de permis d'exploitation, le montant total des dépenses est de 20,9 milliards FCFA dont 45,9% consacré aux paiements de services extérieurs. Les achats des biens viennent ensuite avec une proportion de 20,0%. Ils sont suivis des charges de personnel (11,9%), des frais financiers (8,1%), du transport des biens et de personnel (6,3) et des autres charges (4,9%).

S'agissant des permis de recherche, le montant total des dépenses courantes est évalué à 11,2 milliards FCFA. Ces dépenses sont constituées à 38,0% par les charges de personnel, 30,0% par des services extérieurs, 24,6% par des achats et 12,3% par les transports de biens.

Les petites mines quant à elles ont des charges courantes valorisées à 7,1 milliards FCFA et dominées par le poste services extérieurs.

Ce dernier représente 34,5% des montants dépensés. Il est suivi par les achats (31,7%), le transport de biens et de personnel (11,7%), les charges de personnel (9,0%), les impôts et taxes assimilés (8,9%) et les frais financiers (1,6%). Les paiements liés à l'impôt sur le résultat restent faibles et représentent (1,4%).

Figure 10 : Charges selon le type de titre minier en 2022



Source : DCSOM, 2022

Tableau 15 : Répartition des charges selon le type de titre en 2022

Charges	Carrière	Concession minière	Permis d'exploitation	Permis de recherche	Petite mine
Achats	39,9%	46,4%	20,0%	24,6%	31,7%
Transports	13,3%	5,5%	6,3%	2,0%	11,7%
Services extérieurs	18,9%	18,2%	45,9%	30,0%	34,5%
Impôts et taxes	6,6%	5,3%	2,8%	2,5%	8,9%
Charges de personnel	14,0%	8,8%	11,9%	38,0%	9,0%
Frais financiers	1,8%	4,9%	8,1%	0,6%	1,6%
Autres charges	1,6%	6,1%	4,9%	2,3%	1,1%
Impôts sur le résultat	3,8%	4,8%	0,0%	0,0%	1,4%

Source : DCSOM, 2022

V.3 Répartition des montants payés aux fournisseurs

Les montants payés aux fournisseurs (couvrant les charges et les investissements) sont évalués à 1 273,2 milliards FCFA en 2022 contre 1 149,7 milliards FCFA en 2021. Une analyse de sa structure montre que les fournisseurs étrangers sont ceux qui approvisionnent le plus les entreprises minières.

En effet, sur la totalité des dépenses de ces entreprises, 68,7% sont captées par les fournisseurs étrangers, soit 874,6 milliards FCFA en 2022 contre 806,7 milliards FCFA en 2021. Les achats locaux représentent 31,3%, soit 398,6 milliards FCFA en 2022 contre 342,8 milliards FCFA en 2021.

V.3.1 Répartition des montants payés aux fournisseurs locaux selon le titre minier

En 2022, les montants versés aux fournisseurs locaux se sont élevés à 398,6 milliards FCFA, comparativement à 342,8 milliards FCFA en 2021.

Concernant la répartition par catégorie de titres miniers, les concessions minières se distinguent en tant que principaux acheteurs auprès des fournisseurs locaux, représentant 95,2% des montants payés aux fournisseurs locaux. Les carrières, les permis d'exploitation, les permis de recherche et les petites mines, quant à eux, ont respectivement contribué à 0,8%, 1,6%, 1,2% et 1,1% du montant total des achats locaux.

Cette répartition montre le rôle prédominant des concessions minières dans le soutien à l'économie locale et souligne l'importance de renforcer les partenariats avec les fournisseurs locaux.

Tableau 16 : Répartition des montants payés aux fournisseurs locaux selon le type de titre minier en 2022 (en milliards FCFA)

Titre minier	Montant	%
Carrières	3,2	0,8%
Concessions minières	379,6	95,2%
Permis d'exploitation	6,6	1,6%
Permis de recherche	4,8	1,2%
Petites mines	4,3	1,1%
Total	398,6	100%

Source : DCSOM, 2022

V.3.2 Répartition des montants payés aux fournisseurs étrangers selon le titre minier

Les montants versés aux fournisseurs étrangers en 2022 se sont élevés à 874,6 milliards FCFA, contre à 806,9 milliards FCFA en 2021.

La répartition par catégorie de titres miniers montre que les concessions minières sont les principaux acheteurs auprès des fournisseurs étrangers, représentant 99,0 % des montants payés. Quant aux carrières, aux permis d'exploitation, aux permis de recherche et aux petites mines, ils ont contribué à seulement 1,0 % du montant total des achats étrangers, soit 1,04 milliards FCFA.

Tableau 17 : Répartition des montants payés aux fournisseurs étrangers selon le type de titre minier en 2022 (en milliards FCFA)

Titre minier	Montant (milliards FCFA)	%
Carrières	1,0	0,1%
Concessions minières	866,2	99,0%
Permis d'exploitation	3,6	0,4%
Permis de recherche	3,2	0,4%
Petites mines	0,5	0,1%
Total	874,6	100%

Source : DCSOM, 2022

V.4 Dépenses relatives aux travaux miniers

Les travaux miniers entrepris par les entreprises minières pour évaluer les minéraux dans la zone d'exploitation minière nécessitent des dépenses considérables. En 2022, ces dernières sont estimées à 34,4 milliards FCFA, comparativement à 25,3 milliards FCFA en 2021 .

Les dépenses totales ont enregistré une augmentation, principalement en raison de l'accroissement des dépenses dans différentes catégories. Les dépenses pour les sondages sont passées de 1,7 milliard FCFA en 2021 à 2,9 milliards FCFA en 2022, celles pour les explosifs ont augmenté de 11,5 milliards FCFA à 16,6 milliards FCFA, le cyanure s'est accrue de 2,3 milliards FCFA à 2,7 milliards FCFA, et les dépenses liées à d'autres substances dangereuses ont progressé de 4,1 milliards FCFA à 6,3 milliards FCFA.

Tableau 17 : Répartition des dépenses relatives aux travaux miniers (en milliers FCFA)

DEPENSES	2021		2022	
	Montant	%	Montant	%
Sondage	1 788 575	6,9	2 898 118	8,4
Echantillonnage	85 530	0,3	18 000	0,1
Analyse des échantillons	1 329 959	5,1	1 927 886	5,6
Evaluation environnementale	257 224	1,0	247 090	0,7
Réhabilitations environnementale	83 732	0,3	22 510	0,1
Métallurgie	36 328	0,1	-	0,0
Cartographie	67 073	0,3	30 513	0,1
Tranchée	452 500	1,7	5 000	0,0
Géochimie	56 320	0,2	96 558	0,3
Géophysique	82 716	0,3	12 000	0,0
Consultation	3 783 353	14,6	3 466 213	10,1
Explosif	11 466 013	44,2	16 584 957	48,3
Cyanure	2 311 840	8,9	2 703 489	7,9
Autres substances dangereuses	4 129 591	15,9	6 339 223	18,5
TOTAL	25 930 753	100	34 351 556	100

Source : DCSOM, 2022

VI. EMPLOI DANS LE SECTEUR MINIER



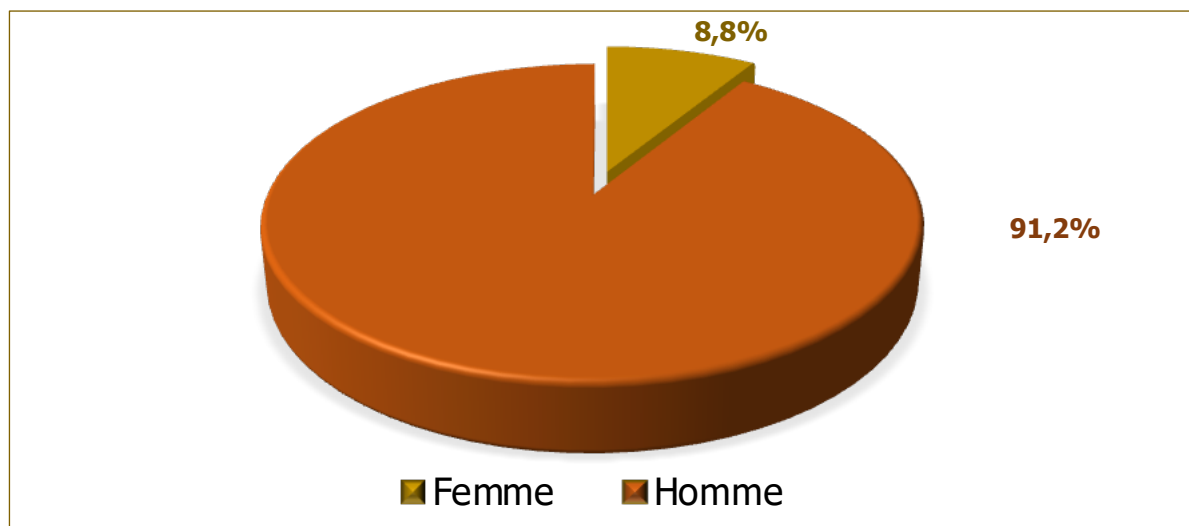
Le secteur minier offre des opportunités d'emploi à la fois directes et indirectes dans divers domaines tels que l'exploration, l'exploitation minière, le traitement du minerai, la gestion de l'environnement, la sécurité, la santé, les finances, l'administration, etc.

VI.1 Répartition de la main d'œuvre selon le sexe

Les données collectées sur l'emploi dans le secteur minier montrent que le nombre total d'employés se situe à 11 935 en 2022 contre 11 213 en 2021, soit une évolution de 6,4%.

Les données désagrégées de la main-d'œuvre mettent en évidence une disparité de genre dans le secteur minier, avec une représentation masculine prédominante dans toutes les catégories professionnelles. En effet, sur un total de 11 935 personnes travaillant dans le secteur minier, 1 053 sont des femmes soit 8,8% et 10 882 (91,2%) sont des hommes.

Figure 11 : Répartition de la main d'œuvre utilisée dans le secteur minier selon le sexe



Source : DCSOM, 2022

La répartition selon le sexe montre une prédominance des hommes dans toutes les catégories. En effet, dans la catégorie des cadres supérieurs, sur un total de 846 personnes, on dénombre 85 femmes et 761 hommes. Selon la catégorie, les femmes sont plus représentées chez les techniciens supérieurs et cadres moyens. En effet, on y retrouve 160 femmes pour 936 hommes soit une proportion de 14,6%.

Tableau 19 : La main d'œuvre utilisée dans le secteur minier selon le sexe

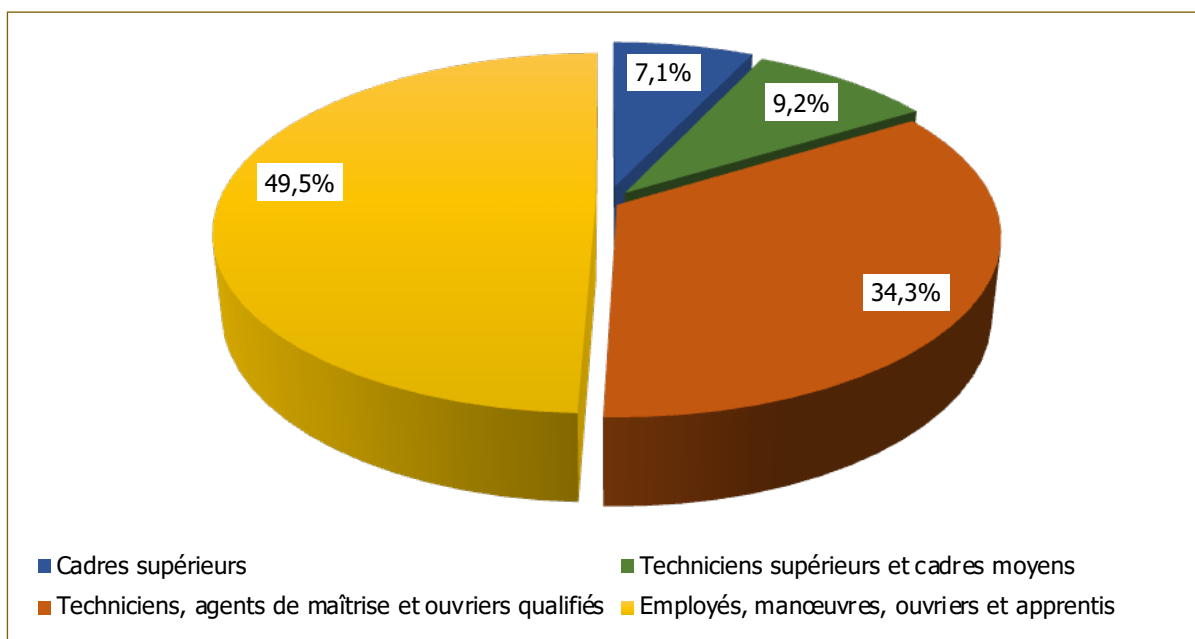
Catégorie	Femme	Homme	Total
Cadres supérieurs	86	761	847
Techniciens supérieurs et cadres moyens	161	937	1 098
Techniciens, agents de maîtrise et ouvriers qualifiés	277	3 811	4 088
Employés, manœuvres, ouvriers et apprentis	529	5 373	5 902
Total	1 053	10 882	11 935

Source : DCSOM, 2022

VI.2 Répartition de la main d'œuvre selon la catégorie

Selon la catégorie, les employés manœuvres, ouvriers et apprentis sont les principaux employés des sociétés minières. En effet, ils constituent (49,2%) de l'effectif total. Ils sont suivis par les techniciens, agents de maîtrise et ouvriers qualifiés (34,4%). Les techniciens supérieurs et les cadres moyens occupent (9,3%). Les cadres supérieurs sont la catégorie la moins représentée dans le secteur minier avec une part de (7,1%) en 2022.

Figure 12 : Répartition de la main d'œuvre utilisée dans le secteur minier selon la catégorie (en %) en 2022

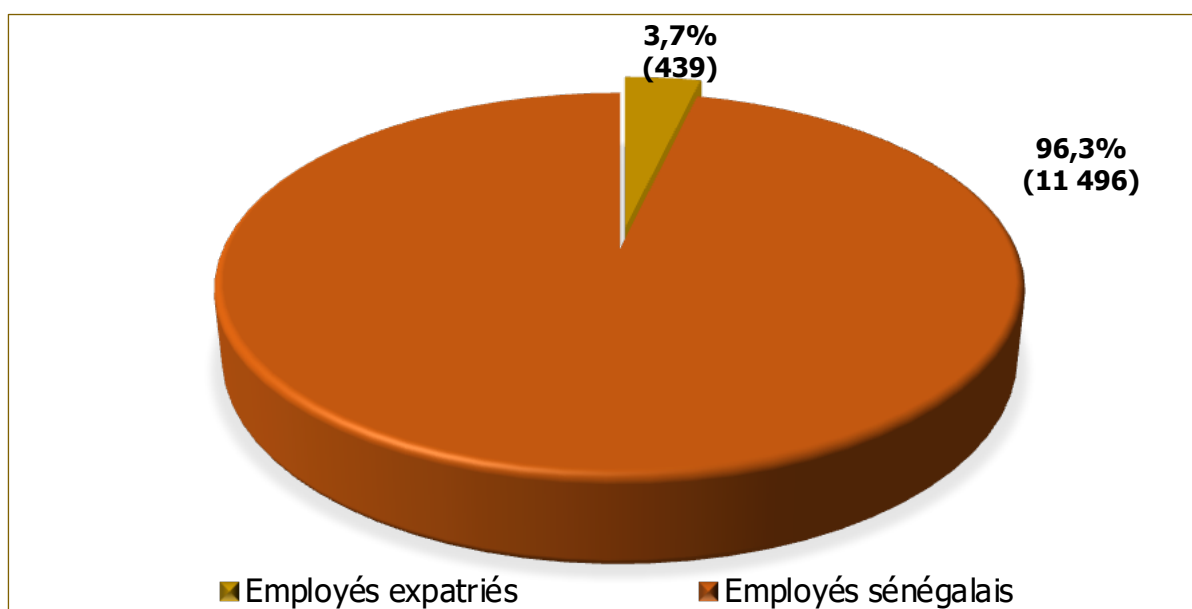


Source : DCSOM, 2022

I.1 Répartition de la main d'œuvre selon la nationalité

L'analyse de la main d'œuvre selon la nationalité montre que les Sénégalais représentent 96,3% du personnel des entreprises minières soit 11 496 personnes.

Figure 13 : Structure de la main d'œuvre selon la nationalité en 2022

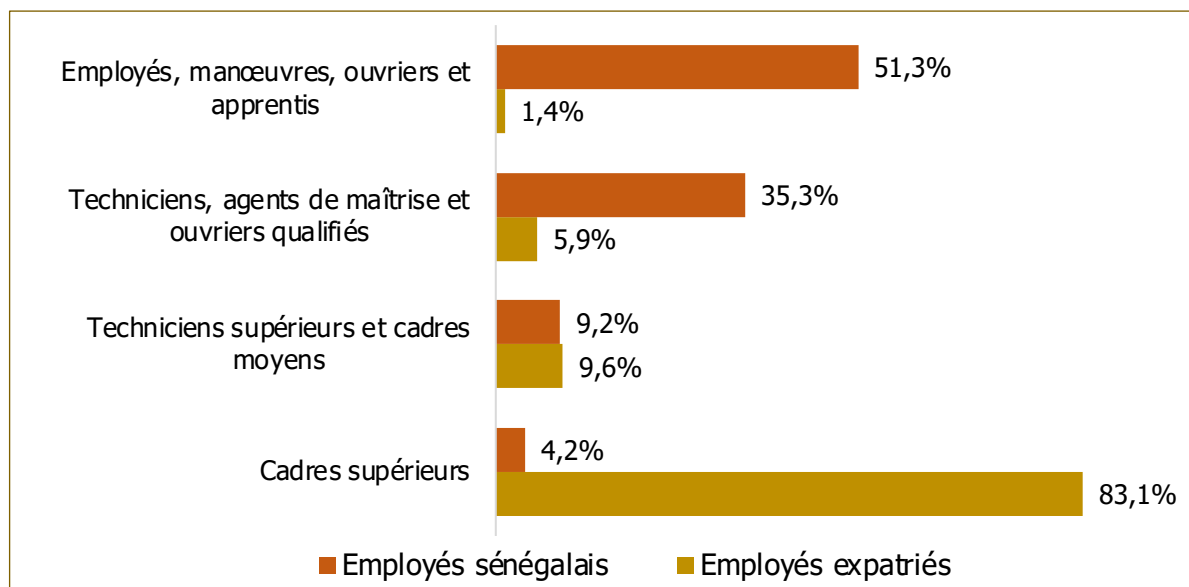


Source : DCSOM, 2022

La répartition des expatriés selon la catégorie est différente de celle des nationaux. En effet, les expatriés sont souvent des cadres supérieurs, moyens ou techniciens supérieurs. Ces derniers constituent 92,7% du groupe.

L'analyse révèle par contre que pour les nationaux, 51,3% sont dans la catégorie des employés, manœuvres, ouvriers et apprentis et 35,3% occupent des postes de techniciens, d'agents de maîtrise et d'ouvriers qualifiés.

Figure 14 : Structure de la main d'œuvre selon la nationalité par catégorie 2022



Source : DCSOM, 2022

VI.3 Rémunération de la main d'œuvre

La masse salariale des entreprises suivies est chiffrée à 108,4 milliards FCFA en 2022 contre 101,0 milliards en 2021. La répartition des salaires selon la catégorie montre 37,1% des montants sont versés aux cadres supérieurs -qui sont moins nombreux-. Ils sont suivis des techniciens, agents de maîtrise et ouvriers qualifiés qui récupèrent 31,7% des rémunérations versées. Les techniciens supérieurs et cadres moyens et les employés, manœuvres, ouvriers et apprentis se retrouvent avec des parts respectives de 13,9% et 17,2% des salaires du secteur minier en 2022.

Tableau 20 : Rémunération des employés dans le secteur minier selon la catégorie en 2022 (en milliards FCFA)

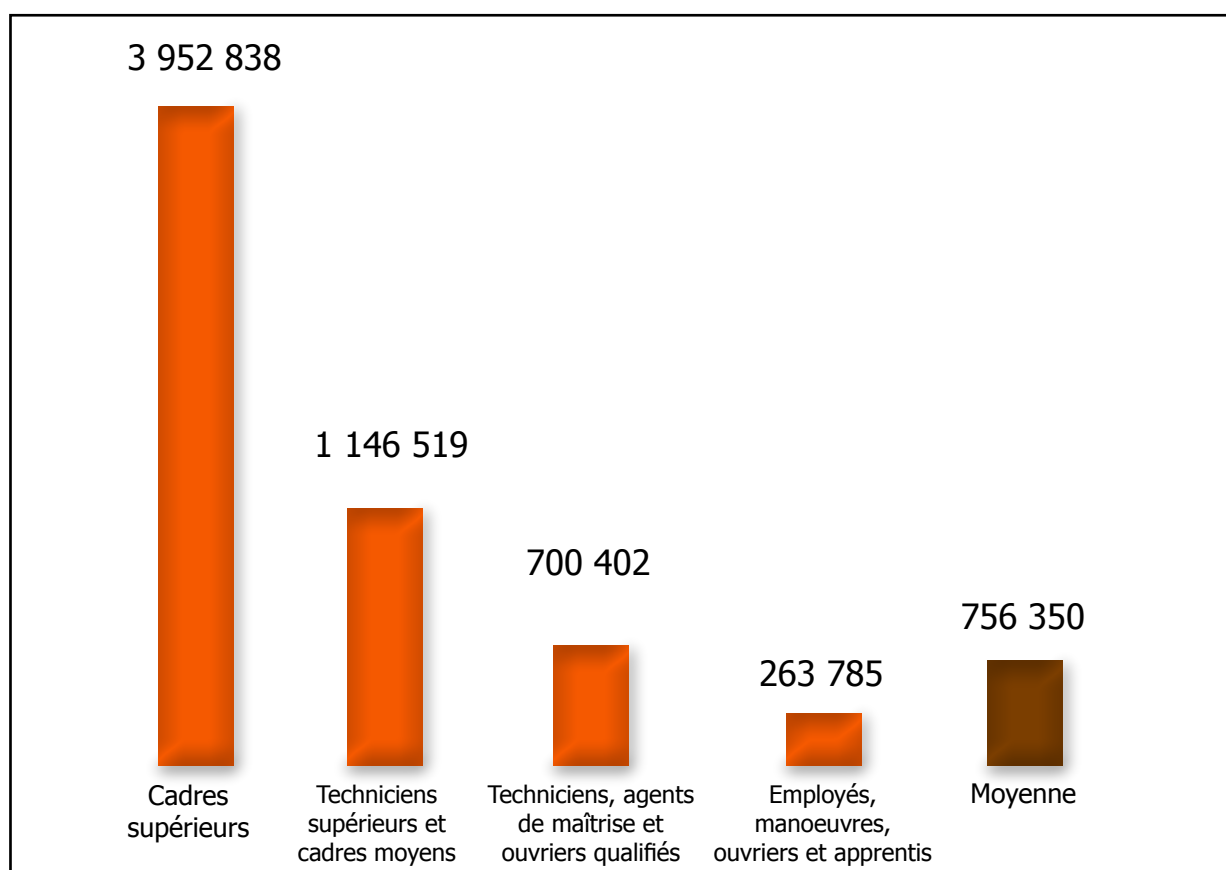
Catégorie	Montant	%
Cadres supérieurs	40,2	37,1%
Techniciens supérieurs et cadres moyens	15,1	13,9%
Techniciens, agents de maîtrise et ouvriers qualifiés	34,4	31,7%
Employés, manœuvres, ouvriers et apprentis	18,7	17,2%
Total	108,4	100%

Source : DCSOM, 2022

Le salaire mensuel par tête toutes catégories confondues est de 756 350 FCFA en 2022. Cette moyenne cache des disparités, entre les employés et au sein des catégories.

En effet, il est constaté que les cadres supérieurs gagnent en moyenne 3 952 838 FCFA par mois et les techniciens supérieurs et cadres moyens 1 146 519 FCFA. Les techniciens, les agents de maîtrise et les ouvriers quant à eux reçoivent en moyenne 700 402 FCFA par mois. Les employés, manœuvres, ouvriers et apprentis sont les moins bien payés avec un salaire mensuel de 263 785 FCFA.

Figure 15 : Répartition des salaires mensuels par tête dans le secteur minier selon la catégorie en 2022 (FCFA)



Source : DCSOM, 2022
RAPPORT D'ANALYSE DES DONNÉES MINIERES 2022



VII. REALISATIONS SOCIALES DES ENTREPRISES MINIERES

L'industrie minière, à la faveur de la demande toujours croissante des métaux et minéraux, ne cesse d'étendre ses activités vers des régions éloignées des grands centres. Cette expansion alimente un débat de plus en plus intense sur la responsabilité sociale des entreprises extractives envers les communautés locales et nationales qui accueillent leurs projets d'investissement.

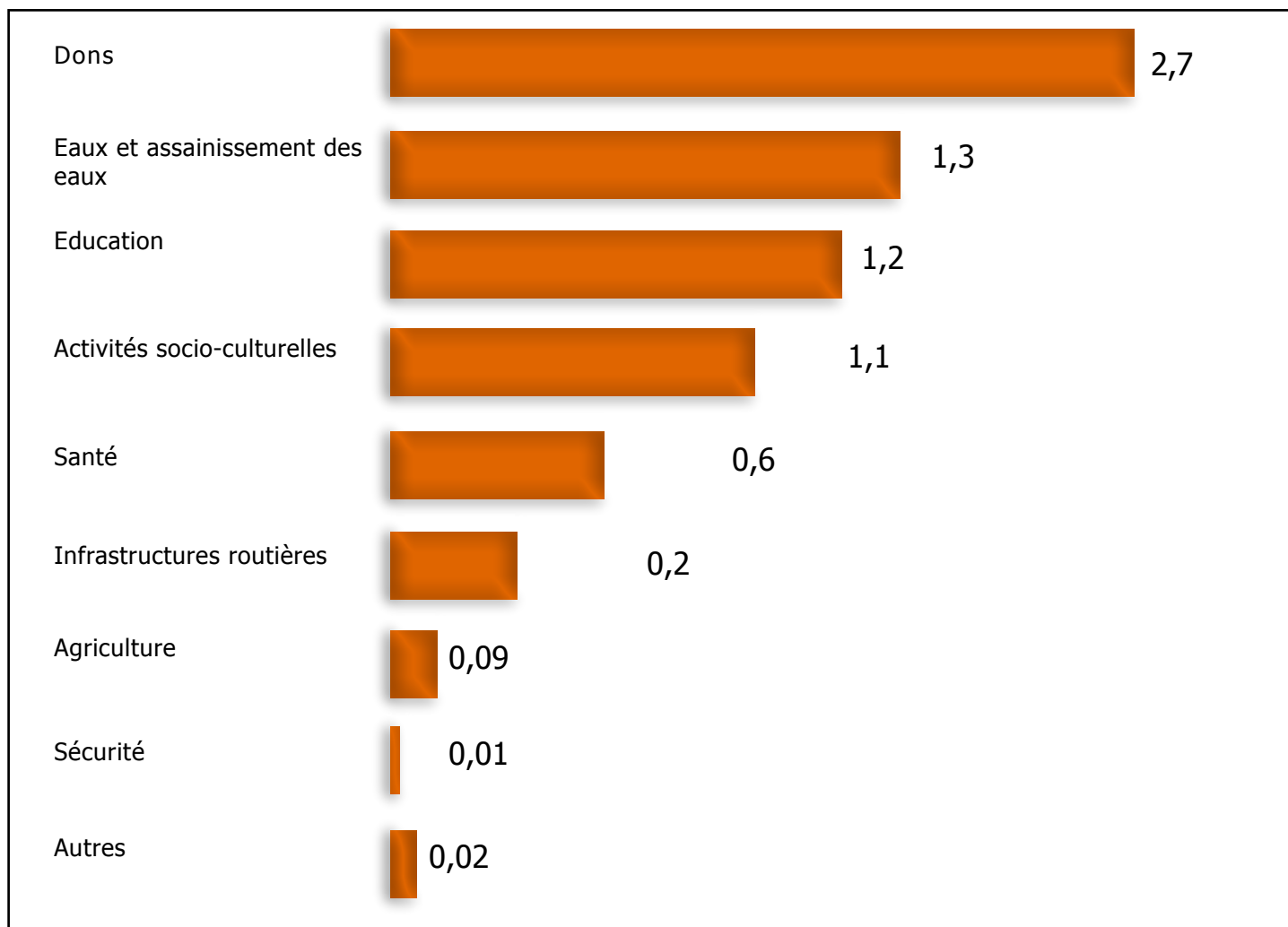
VII.1 Répartition des réalisations sociales selon le secteur bénéficiaire

En 2022, les entreprises minières ont investi 7,3 milliards FCFA dans le cadre de leurs réalisations sociales contre 4,6 milliards FCFA en 2021, soit une augmentation de 58,7%.

Les principaux secteurs qui reçoivent des dépenses sociales provenant des entreprises minières sont les dons, l'eau et l'assainissement des eaux, l'éducation, les activités socio-culturelles et la santé. En effet, le montant total des dons consentis par ces entreprises minières est de 2,7 milliards FCFA, soit 37,8% des montants alloués, constituant ainsi le premier poste de dépenses sociales. Le secteur de l'eau et de l'assainissement des eaux, est le deuxième bénéficiaire des réalisations sociales avec 1,3 milliard FCFA, soit 17,9% des montants. Avec 1,2 milliard FCFA, le secteur de l'éducation arrive à la troisième place, avec 16,8% des réalisations sociales.

Ces derniers sont suivis par le secteur des activités socio-culturelles, la santé et les infrastructures routières qui représentent respectivement 14,9%, 8,1% et 3,4% des montants alloués. Les autres secteurs tels que l'agriculture et la sécurité se partagent le reste des montants alloués aux réalisations sociales.

Figure 16 : Réalisations sociales selon le secteur bénéficiaire en 2022 (en milliards FCFA)



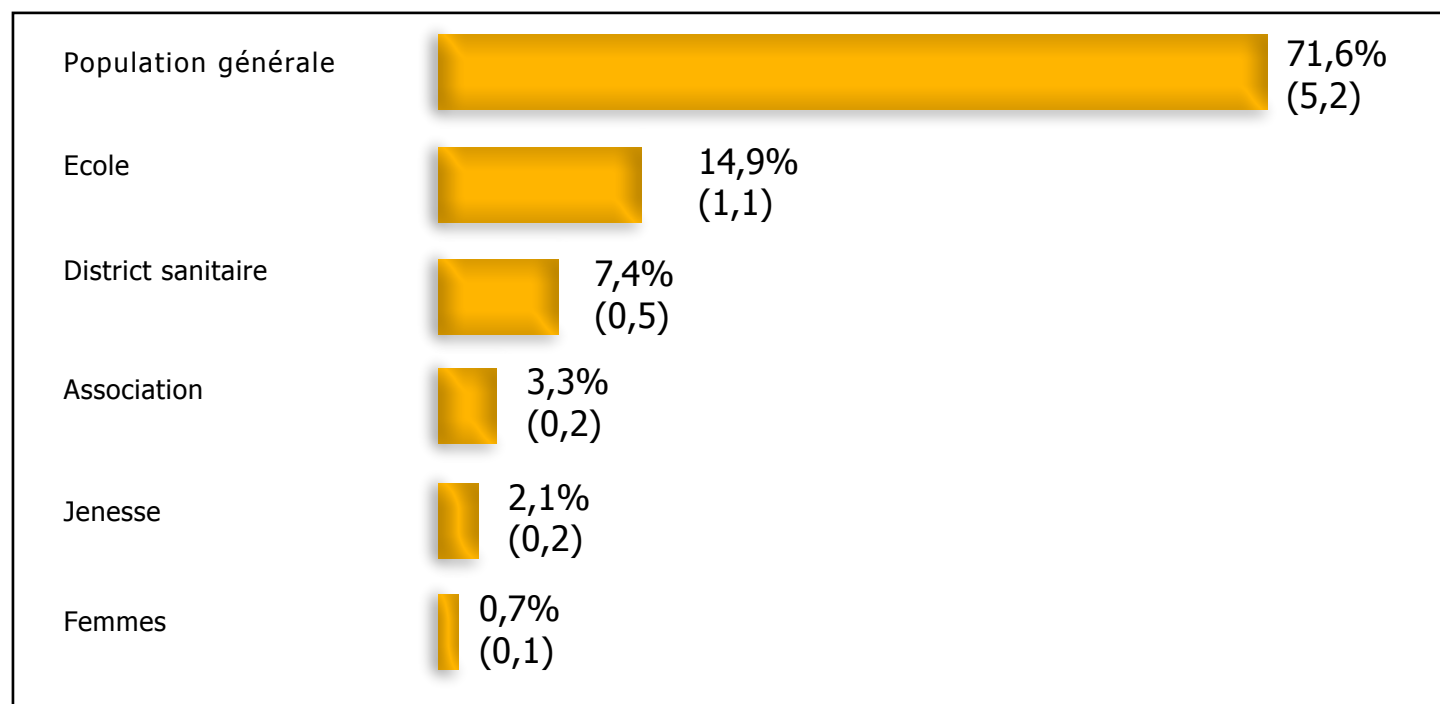
Source : DCSOM, 2022

VII.2 Répartition des réalisations sociales selon le type de bénéficiaire

L'analyse des ressources allouées aux réalisations sociales par les entreprises minières montre que, pour l'année 2022, 71,6% des montants ont été destinés à des projets qui ont profité à l'ensemble de la population. Les écoles ont bénéficié de 14,9% des dépenses sociales. Les districts sanitaires ont reçu 7,4% des montants alors que les réalisations sociales en faveur des associations représentent 3,3% des réalisations sociales.

Les autres bénéficiaires tels que les jeunes et les femmes se partagent le reste avec respectivement 2,1% et 0,7% des montants alloués aux réalisations sociales.

Figure 17 : Répartition des réalisations sociales selon le type de bénéficiaire en 2022 (milliards FCFA)



Source : DCSOM, 2022

VII.3 Répartition des réalisations sociales selon la localité

La dominance des régions de Thiès et de Kédougou en termes de titres miniers et de productions minières se reflète dans la répartition des réalisations sociales des entreprises du secteur. En effet, l'analyse des montants alloués montre que les départements de Saraya (3,0 milliards FCFA), Tivaouane (1,3 milliard FCFA), Kédougou (0,6 milliard FCFA), Thiès (0,6 milliard FCFA) et Mbour (0,2 milliard FCFA) concentrent la majorité des réalisations sociales en 2022, soit 79,3%. Le département de Rufisque compte pour 16,6% des montants alloués soit 1,2 milliard FCFA. Les départements de Bambèy et Matam contribuent respectivement avec 1,7% et 1,4% des réalisations sociales en 2022.

Tableau 21 : Répartition des réalisations sociales selon le département en 2022 (milliers FCFA)

Localité	Montant	%
Saraya	3 033 466	41,7%
Tivaouane	1 307 369	18,0%
Rufisque	1 206 202	16,6%
Kedougou	628 703	8,6%
Thies	591 304	8,1%
M'bour	206 155	2,8%
Bambey	120 302	1,7%
Matam	99 215	1,4%
Tambacounda	56 553	0,8%
Saint-Louis	13 543	0,2%
Dakar	5 000	0,1%
Diourbel	2 494	0,03%
Mbacké	2 472	0,03%
TOTAL	7 272 778	100%

Source : DCSOM, 2022

CONCLUSION



Les ressources minières occupent une place importante dans l'économie mondiale, fournissant les matières premières essentielles aux processus industriels et stimulant le développement économique dans divers secteurs.

Le secteur minier sénégalais émerge comme un pilier majeur de l'économie, avec une extraction croissante de ressources minérales ces dernières années, contribuant de manière significative à l'enrichissement national et à l'apport de devises résultant des exportations.

Les données analysées dans ce rapport mettent en évidence le rôle positif du secteur minier dans la stimulation de la production nationale, l'accroissement des revenus d'exportation, la création d'opportunités d'emploi, ainsi que le développement socio-économique des zones où opèrent les entreprises minières.

Ce rapport offre une vision claire du secteur minier au Sénégal en 2022, en se basant sur les statistiques de 76 entreprises détenant un total de 121 titres miniers. La production totale s'est élevée à 1 907,3 milliards FCFA en 2022, comparé à 1 507,8 milliards FCFA en 2021.

En termes de contributions locales, les entreprises du secteur minier ont versé 398,6 milliards FCFA aux fournisseurs locaux en 2022, marquant une augmentation de 13,3% par rapport aux 342,8 milliards FCFA versés en 2021.

Également, le secteur minier joue un rôle important dans l'emploi, car 11 935 personnes dont 1 053 sont des femmes s'y activent en 2022 contre 11 213 en 2021. La masse salariale est à 108,4 milliards FCFA en 2022 contre 101,0 milliards FCFA en 2021.

Ces chiffres illustrent la contribution dynamique du secteur minier à l'économie et à l'emploi au Sénégal.

ANNEXE

I. REPARTITION DES PRODUITS MINIERES PAR PAYS D'EXPORTATIONS

Produits miniers	Valeur (milliers FCFA)	Produits miniers	Valeur (milliers FCFA)
Or	531 398 667	Phosphates	47 999 622
Australie	147 862 816	Belgique	3 573 993
Emirat Arabe Unis	294 263 827	Espagne	220 322
Maurice	9 648 371	Inde	2 483 352
Suisse	79 623 653	Liban	21 366 392
Ilménite	109 536 229	Lituanie	317 593
Corée du Sud	23 022	Mali	594 500
États-Unis	5 376 147	Panamá	3 434 732
France	86 562 136	Salvador	785 469
Norvège	17 574 924	Suisse	15 223 269
Zircon	87 993 881	Leucoxene	5 532 814
Allemagne	2 201 381	Afrique du Sud	76 434
Angleterre	205 256	Allemagne	29 665
Australie	879 535	Angleterre	87 598
Brésil	176 061	Chine	303 853
Chine	4 597 504	Corée du Sud	298 442
Espagne	6 375 174	Emirat Arabe Unis	341 151
États-Unis	2 673 377	France	4 153 250
France	66 856 438	Japon	99 738
Inde	377 532	Pays-Bas	142 683
Italie	805 311	Rutile	5 290 812
Japon	1 301 049	Angleterre	131 315
Norvège	100 225	Chine	96 661
Pays-Bas	706 948	Corée du Sud	634 237
Turquie	738 090	Emirat Arabe Unis	90 676
Attapulgite	4 422 520	Espagne	64 976
Belgique	190 957	France	3 827 195
Cote d'Ivoire	5 536	Inde	15 489
France	1 907 105	Japon	237 529
Pays-Bas	882 315	Pays-Bas	126 512
Royaume-Uni	1 436 607	Taiwan	66 222
Manganèse	1 263 388	Minéraux lourds	2 225 609
Chine	1 263 388	Chine	2 225 609
Argent	374 907	Basalte	390 487
Emirat Arabe Unis	311 786	Gambie	390 487
Suisse	63 121		

Source : DCSOM, 2022

Hommage



Hommage à Anna Badiane Badji, ingénieure topographe
et Mouhamed Sow, chauffeur,
décédés au cours d'une mission.



RAPPORT D'ANALYSE DES DONNEES MINIERES 2022